



EUROPE & INTERNATIONAL

DES EXPERTISES ET DES FINANCEMENTS AU SERVICE DE NOS TERRITOIRES

*Comment utiliser l'action internationale comme outil
d'inclusion sociale, de développement économique local
et d'implication citoyenne ?*

Guide pratique pour l'action internationale des collectivités territoriales

*Réalisé à l'occasion du colloque régional 2016 organisé par Lianes coopération
et le Conseil Régional Nord Pas de Calais - Picardie*

**ENJEUX & PRATIQUES
des outils pour agir**



PLATEFORME DE MOBILITES EN NORD-PAS DE CALAIS

Favoriser la mobilité internationale des jeunes, un tremplin vers la citoyenneté et l'insertion socioprofessionnelle

En rassemblant les nombreux acteurs régionaux investis sur les questions de mobilité européenne et internationale, en organisant le travail de partenariat (développer la mise en réseau et la complémentarité) et en structurant une organisation au plus près des territoires, nous souhaitons assurer l'accès à la mobilité à tous les jeunes, et tout particulièrement à ceux ayant moins d'opportunités.

Ce projet est porté par le Crajep et est organisé autour de 3 axes :



L'axe **information**, porté par le CRIJ Nord-Pas de Calais, qui a pour mission d'animer l'information et de créer des outils spécifiques, en lien avec les réseaux de professionnels et de jeunes.



L'axe **accompagnement**, porté par l'Association Régionale des Missions Locales qui proposera un maillage territorial adapté, une expertise sur les questions de mobilité et d'accompagnement, particulièrement pour les JAMO.



L'axe **formation**, porté par Lianes Coopération dont le travail sera d'opérer un recensement détaillé et précis de l'offre existante et de garantir l'accès à ces formations aux différents interlocuteurs de jeunesse.



Notre objectif est donc d'améliorer de manière significative qualitativement et quantitativement l'accès aux mobilités internationales pour tous les jeunes. Les différents enjeux sont :

une démocratisation de l'accès aux programmes de mobilité internationale dans un souci d'égalité des chances ;

Un accès facilité à la mobilité pour les jeunes ayant moins d'opportunités en structurant de nouveaux partenariats entre les acteurs de la mobilité internationale et les acteurs de l'insertion ;

une meilleure visibilité et connaissance des dispositifs de mobilité internationale par une coordination plurielle des acteurs régionaux ;

un accès à la mobilité des jeunes de l'ensemble du territoire régional. Cette égalité des chances n'est possible que si la coordination réunit un maximum d'acteurs régionaux.

Coordination : Camel Gueciueur
cgueciueur@cemeanpdc.org

Contact Lianes coopération :
François Derisbourg
contact@lianescooperation.org

Editorial

Soyez les bienvenus à notre colloque, nous vous souhaitons une belle journée de rencontres et d'échanges d'expérience. Nous avons le plaisir de vous remettre ce guide pratique qui vous permettra d'approfondir les sujets qui vous intéressent le plus – tous, nous n'en doutons pas.

Notre objectif partagé est de mieux appréhender et conforter l'apport de l'action internationale, en Europe et dans le monde, à nos territoires, ici en Nord Pas de Calais – Picardie, frontaliers au cœur de l'Europe et historiquement ouverts au monde que nous sommes.

Jeunesse, animation locale, rayonnement culturel, biodiversité, climat, développement économique, éducation, mobilité... ouverture constructive au monde dont nous avons tant besoin en ce moment : l'apport se décline dans toutes les politiques. Voyez comme les collectivités de toutes tailles s'en saisissent !

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de travailler à ces rencontres et à ce document. Merci à la Région Nord Pas de Calais – Picardie et au Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International qui appuient notre action. Lianes coopération, réseau régional multi-acteurs pour le développement et la solidarité internationale, reste à votre disposition après cette journée pour toute information ou suite à donner.

Pascale PAVY, Présidente de Lianes coopération

Le positionnement géographique frontalier et maritime du Nord Pas de Calais – Picardie, ses habitants, sa culture et les acteurs de son économie, destinent spontanément notre nouvelle grande région à prendre toute sa place dans le monde globalisé, pour échanger expériences et savoir-faire. Cette dynamique d'ouverture de notre territoire à l'Europe et à l'international est une des priorités du Président Xavier BERTRAND et est portée résolument par nos collectivités.

Inscrite dans la loi, l'action internationale des collectivités territoriales est ancrée dans le quotidien des territoires depuis plus de vingt ans, sous trois angles : économique, environnemental et sociétal. Elle constitue donc bien une politique à part entière dont chaque collectivité, quelle que soit sa taille, peut s'emparer.

L'action internationale permet de renforcer les compétences d'un territoire, l'accès aux qualifications et à la formation professionnelle, l'accès à l'emploi, en particulier pour les jeunes. Elle offre de nouvelles opportunités économiques, universitaires, de recherche et de mobilités. Elle participe aussi de la cohésion sociale. Enfin, elle permet l'accès à des financements européens et internationaux.

Terre d'innovation, le Nord Pas de Calais – Picardie, riche de la diversité de ses habitants et de ses collectivités, s'investit résolument dans l'action internationale. Ce guide en est une très bonne illustration.

*Gérald DARMANIN, Vice-président - Transports, infrastructures de transport, relations internationales et transfrontalières, tourisme, communication
Conseil Régional Nord Pas de Calais – Picardie*

Lianes coopération remercie ...

Bérengère FOUCART, en Service Civique au sein du réseau régional, pour l'élaboration de ce guide pratique.

Les membres du comité de pilotage pour l'organisation du colloque : AFCCRE, Cités Unies France, Ch'ti Teranga, Communauté urbaine de Dunkerque, Département du Pas de Calais, CNFPT, CRIJ, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) / Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, GRDR Nord Pas de Calais, Métropole Européenne de Lille, Mission Bassin Minier, Région Nord Pas de Calais – Picardie, Ville d'Arras.

Document réalisé par Lianes coopération

Disponible en ligne sur www.lianESCOOPERATION.org.

Sur la page d'accueil, en haut : rubrique "Ressources" > "Productions de Lianes et de ses partenaires" > "Guides pratiques".

Avertissement

Ce guide ne saurait être exhaustif ; nous prions les acteurs qui n'y sont pas répertoriés de nous excuser. Toutefois, il est une initiative qui, nous l'espérons, contribuera à nourrir la dynamique de réseau.

Guide pratique Europe et international : des expertises et des financements au service de nos territoires, Lianes coopération, 2016

Sommaire

Editorial	3
Sommaire	4
Index	5
 Introduction à l'action internationale des collectivités territoriales	
Qu'est-ce que c'est ? Quel est le cadre législatif qui la définit ?	6
Qu'apporte-t-elle à nos territoires ? Comment Lianes coopération peut vous aider ?	7
 Fiches projets : Citoyenneté, jeunesse et éducation	
 1. Global schools : des classes ouvertes sur le monde	8
<i>Ville de Dunkerque</i>	
 2. Valoriser et accompagner la mobilité européenne et internationale des jeunes	10
<i>Région Nord Pas de Calais - Picardie</i>	
3. Animer le territoire à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale	12
<i>C.D.S.I. Boulogne-sur-Mer et Ville du Portel</i>	
 4. Les jeunes en volontariat au service de l'action internationale des collectivités	14
<i>Ville d'Arras</i>	
 5. Projet CIVIC : la citoyenneté active des enfants dans les écoles franco-britanniques	16
<i>Ville de Lille</i>	
 6. L'animation territoriale à travers un partenariat international	18
<i>Ville de Saint-Laurent-Blangy</i>	
7. Une politique jeunesse orientée vers l'international	20
<i>Ville de Creil</i>	
 8. Coopération internationale et animation du territoire : le festival Lafi Bala	22
<i>Ville de Chambéry</i>	
 9. Échange de pratiques entre écoles primaires sur le commerce équitable	24
<i>Ville de Saint-Nazaire</i>	
 Fiches projets : Développement économique et emploi	
 10. Les coopérations régionales : tremplins au développement économique local	26
<i>Région Nord Pas de Calais - Picardie</i>	
 11. Projet B'EST : coopération et développement de l'Economie Sociale et Solidaire	28
<i>Région Nord Pas de Calais - Picardie</i>	
 12. La mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi du territoire dunkerquois	30
<i>Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre, Communauté urbaine de Dunkerque</i>	
 13. Favoriser la mobilité transfrontalière des travailleurs : le Forum Emploi Eurométropole	32
<i>Pôle Emploi, VDAB, FOREM et Unizo</i>	
 Fiches projets : Inclusion sociale et politique de la ville	
 14. Mobilité des jeunes en Europe (apprentissage et insertion)	34
<i>Ville de Tourcoing</i>	
 15. Projet CBOOPSD : observatoire transfrontalier et amélioration des services publics	36
<i>Département du Pas de Calais, Comm. d'Agglo. de St-Omer, Com. de Communes du Canton de Fauquembergues</i>	
16. Développement de l'envoi de jeunes amiénois en service volontaire européen	38
<i>Association GAS et Ville d'Amiens</i>	

	17. Travail sur la diversité : chantiers au Maroc et accueil réciproque 40
	<i>Ville d'Avion</i>
	18. Séminaire franco-marocain : « Regards croisés sur la politique de la ville » 42
	<i>Région Nord Pas de Calais - Picardie</i>

Fiches projets : Développement durable et aménagement du territoire

	19. Projet CLIMED : élus, techniciens et société civile sur la thématique climat 43
	<i>Communauté urbaine de Dunkerque</i>
	20. Jumelage des Parlements de la jeunesse pour l'eau en Artois-Picardie et en Bulgarie 44
	<i>Agence de l'eau du bassin Artois-Picardie</i>
	21. Projet Carnet Bleu : projet interdisciplinaire de sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté 46
	<i>Ville de Lille</i>
	22. Reforestation, développement durable et sensibilisation des jeunes 48
	<i>Ville de Seclin</i>
	23. L'initiative des détroits d'Europe : mutualisation des moyens et échanges sur les spécificités de ces territoires 50
	<i>Département du Pas-de-Calais</i>

Ressources

Structures, publications, formations, répertoires d'acteurs et de projets, appels à projets 52
Agence de l'Eau Artois-Picardie 55
Lianes coopération 56

Index

Répartition des fiches par mots clés :

- Aménagement du territoire : fiches n° 15, 18, 19, 20, 23
- Animation territoriale : fiches n° 3, 6, 8
- Citoyenneté & Interculturalité - ECSI (Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale) : fiches n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 16, 17, 21, 22
- Culture : fiches n° 3, 8
- Développement durable : fiches n° 19, 20, 21, 22, 23
- Economie : fiches n° 8, 10, 11
- Echange de pratiques : fiches n° 1, 5, 9, 10, 11, 13, 15, 18, 19, 20, 23
- Emploi & Insertion professionnelle : fiches n° 2, 4, 10, 11, 12, 13
- Enseignement & Formation : fiches n° 1, 3, 5, 6, 7, 9, 11, 21
- Inclusion sociale : fiches n° 16, 17
- Jeunesse & Sports : fiches n° 1, 2, 4, 5, 6, 7, 9, 16, 17, 20, 21, 22
- Mobilité : fiches n° 2, 4, 7, 10, 12, 13, 16, 17, 22
- Politique de la ville : fiches n° 15, 18
- Services publics : fiches n° 13, 15
-

Répartition des fiches par type de collectivité :

- Commune de moins de 20 000 habitants : fiches n° 3, 6, 17, 22
- Commune de 20 000 à 80 000 habitants : fiches n° 4, 7, 8, 9
- Commune de plus de 80 000 habitants : fiches n° 1, 5, 14, 16, 21
- Structure intercommunale : fiches n° 12, 13, 15, 20
- Conseil Départemental : fiches n° 15, 19, 23
- Conseil Régional : fiches n° 2, 10, 11, 18

Introduction à l'action internationale des collectivités territoriales

Qu'est-ce que c'est ?

L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) s'est fortement développée depuis la fin de la seconde guerre mondiale, sous la forme initiale des jumelages. Depuis, ces actions se sont diversifiées, l'action extérieure des collectivités territoriales concerne aujourd'hui **la coopération décentralisée et les jumelages, mais pas uniquement**. Ce sont des partenariats qui prennent des formes variées : coopération technique, échange d'expérience fondé sur une analyse partagée des enjeux des collectivités, appui institutionnel et renforcement des capacités dans un domaine d'expertise de la collectivité... **Toutes les collectivités peuvent élaborer une action extérieure, sur l'ensemble des politiques qui relèvent de leur domaine de compétences¹**, en partenariat avec des acteurs de zones géographiques variées, de pays transfrontaliers, européens ou d'autres continents.

L'action internationale des collectivités territoriales est aujourd'hui envisagée par les collectivités comme **un mode d'exercice de leurs compétences locales, un outil de mise en place et d'amélioration de leurs politiques publiques**. Elle constitue une politique publique à part entière, qui reflète les choix politiques effectués dans le cadre d'un projet de territoire. L'action internationale répond à une **stratégie définie sur la base d'un diagnostic et d'objectifs partagés** avec les partenaires coopérants. Sa transversalité entre les différentes directions et services en fait un outil stratégique de développement des politiques publiques territoriales.

En résumé, l'action internationale des collectivités territoriales renvoie à tout engagement :

- ponctuel ou sur la durée ;
- unilatéral, bilatéral ou multilatéral ;
- dans le cadre ou en dehors d'un engagement contractuel ;
- direct (d'institution à institution) ou indirect (subvention ou appui technique à un acteur du territoire, association, structure éducative, etc.) ;
- sans restriction géographique (tous les pays) ni thématique (économie, culture, mobilité, etc.).

4 803 collectivités territoriales françaises engagées à l'étranger :

- 4358 communes
- 92 Conseils Départementaux
- 27 Conseils Régionaux (avant la réforme territoriale)
- 326 structures intercommunales

8 703 collectivités locales partenaires

12 743 projets de coopération décentralisée et 780 projets dans le cadre d'autres actions extérieures

146 pays concernés

Quel est le cadre législatif qui la définit ?

L'action internationale est une **politique à part entière**, dont chaque collectivité territoriale, quelle que soit sa taille, peut s'emparer. Les stratégies sont multiples et constituent des opportunités de développement pour les territoires. Le droit des collectivités territoriales françaises d'agir à l'international a été consacré il y a plus de 20 ans par la **loi d'orientation du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République**. Cela a ensuite été renforcé et élargi par les évolutions législatives de 2007, avec la loi Thiollière, et de 2014, avec la loi Canfin (loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et à la solidarité internationale).

Les lois de 1992 et 2007 ont permis aux collectivités de conclure des conventions de partenariat avec des autorités locales étrangères, afin de mener des actions de coopération dite décentralisée, notamment dans le domaine de la solidarité internationale, mais pas uniquement.

La **loi d'orientation et de programmation de 2014** constitue une nouvelle étape dans le processus de rénovation de la politique de développement et de la solidarité internationale menée par la France. C'est la première fois que cette politique de développement se trouve inscrite dans la loi, incluant les objectifs du développement durable. Cette loi amène une grande flexibilité pour les collectivités territoriales, qui peuvent ainsi **« mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire »**, sans forcément passer par des conventions. Ainsi les actions internationales des collectivités peuvent être des actions humanitaires et d'appui au développement, comme on le conçoit souvent pour la coopération décentralisée, ou plus largement des actions de coopération, ce qui recouvre un champ très vaste.

¹ Voir les compétences de collectivités territoriales : http://www.collectivites-locales.gouv.fr/files/files/Annexe_1_Tableau_des_compétences_Communes____Departements____Regions_14012016.pdf

Par ailleurs, depuis janvier 2005 la loi "Oudin-Santini" permet aux communes, aux établissements publics de coopération intercommunale, aux syndicats mixtes chargés des services publics d'eau potable et d'assainissement, aux agences de l'eau d'affecter jusqu'à 1% de leur budget à des projets de coopération et de solidarité internationale liés à leur domaine d'action.

En 2014 et 2015, les évolutions législatives amenées par les lois MAPAM (modernisation de l'action publique territoriale et affirmation des métropoles) et NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) ont réorganisé le territoire français et la répartition des compétences entre collectivités territoriales. Ces dispositions **ne modifient cependant pas la législation existante** en matière d'action internationale pour les différents échelons de collectivités. La loi NOTRe précise en effet une nouvelle répartition des compétences des collectivités, néanmoins, la loi d'orientation et de programmation de 2014, dite loi Canfin, reste active, leur permettant d'engager des actions avec un partenaire étranger sur la base de ces nouvelles compétences.

Qu'apporte-t-elle à nos territoires ?

On peut se poser la question de l'incidence de l'action internationale des collectivités territoriales sur notre territoire a posteriori. Cependant, il est nettement préférable pour l'institution de se poser cette question a priori et de concevoir sa politique internationale dans cette perspective. En effet, **la stratégie internationale est, pour une collectivité, un véritable outil de politique publique** dont l'objectif est de produire des changements sur le territoire ici en même temps que sur le territoire partenaire. De cette manière, l'action internationale des collectivités et l'ensemble des projets de coopération qu'elle recouvre est une **possibilité pour les partenaires coopérants de répondre à des enjeux et des problématiques communes, en échangeant leurs expertises réciproques**.

Notre région, de par sa position géographique, à la fois frontalière et maritime, est au cœur des échanges européens. Elle a donc un fort potentiel d'insertion dans un monde globalisé. Ainsi **l'action internationale peut contribuer au dynamisme et au rayonnement d'un territoire**. Elle donne accès à de nouveaux financements, régionaux, nationaux, européens ou mondiaux. Elle est l'occasion de trouver de **nouvelles opportunités** économiques, universitaires, de recherche, de mobilité des jeunes, de développement durable.... C'est aussi l'occasion de nouer de nouvelles solidarités locales et internationales, et d'affirmer un **choix de « mieux vivre ensemble »**, de cohésion sociale, autour d'une citoyenneté responsable, dans un contexte d'enjeux globaux, vécus aussi localement.

Les exemples de ce que peut apporter la coopération internationale au territoire sont nombreux. Elle est pour les collectivités de toutes tailles un instrument de politique publique, comme le montrent les exemples de ce guide pratique.

Comment Lianes coopération peut vous aider ?

- (Axe 1) dans la réflexion, le développement et la mise en oeuvre de vos projets en Europe et dans le monde, jumelages anciens comme partenariats nouveaux ou à venir...
- (Axe 2) dans l'animation avec les acteurs de votre territoire et dans la sensibilisation des publics habitants, jeunes, scolaires, association, etc.

Pour l'Axe 1, Lianes coopération peut :

- travailler avec vous pour cerner l'intérêt pour votre collectivité, présenter un argumentaire aux élus, rechercher des témoignages d'élus ;
- réfléchir à l'organisation interne, à la demande d'accompagnement de ressources existantes en région ;
- informer sur la formation des techniciens (international, jeunesse, culture) ;
- trouver l'information réglementaire et informer sur les financements ;
- aider à la recherche de partenaires étrangers ;
- faire le lien avec des universités pour des stagiaires ou avec France Volontaires pour des volontaires pour l'étranger ;
- appuyer la valorisation des actions menées.

Lianes coopération en chiffres :

- un réseau créé en 1999
- 45 collectivités accompagnées
- 12 collectivités adhérentes en 2015
- plus de 2000 acteurs répertoriés

Pour l'Axe 2, Lianes peut :

- faciliter la formation des porteurs de projets et leur accompagnement ;
- trouver des intervenants pour des rencontres ;
- travailler avec vous sur la mobilité des jeunes à l'international ;
- rassembler les structures, faire des liens avec les secteurs éducatifs, culture, insertion jeunesse...et aider à l'animation des débats ;

- accompagner l'organisation de temps de sensibilisation à la citoyenneté (Semaine de la Solidarité Internationale notamment).

De nombreuses collectivités travaillent ainsi avec Lianes coopération depuis de nombreuses années. En tant que réseau, Lianes coopération et ses partenaires trouveront les solutions pour vous aider à développer projets et partenariats !

1. Global schools : des classes ouvertes sur le monde

Ville de Dunkerque

Les structures impliquées

En France :

Ville de Dunkerque (Direction de la Culture et des relations internationales et Direction de l'Education), association Le Partenariat, Ville de Lille (partenaire associé) ; écoles participantes (écoles sensibilisées à la Semaine de la Solidarité Internationale) ; autres partenaires (Le Learning Center, associations d'aide au développement, associations de défense de l'environnement, associations culturelles...).

Dans les autres pays :

Les porteurs du projet sont la Province autonome de Trento et le Centre de Formation pour la Coopération Internationale, en Italie. Le projet compte au total 17 partenaires, répartis dans 10 pays de l'Union Européenne : Autriche, Bulgarie, Espagne, France, Irlande, Italie, Lettonie, Portugal, République Tchèque et Royaume-Uni. Dans chaque pays, une collectivité territoriale et une ONG travaillent de façon complémentaire.

Les modalités de financement

Le budget global du projet est de 2 915 107 €, réparti entre les différents partenaires européens. La part française est de 261 065 €, dont 48 000 € pris en charge par la Ville de Dunkerque à travers la valorisation de salaires sur trois ans. Le reste du financement est assuré par l'Union européenne, il n'y a donc eu aucun co-financement à trouver.

Le projet

Le projet « Global Schools, des classes ouvertes sur le monde » est un projet financé par l'Union Européenne, qui se déroule d'avril 2015 à mars 2018, dans **10 pays partenaires**. Ce projet vise à **promouvoir l'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI)** auprès d'enseignants, futurs enseignants et élèves de niveau élémentaire (de 6 à 11 ans) de l'Union européenne. En France, l'association le Partenariat s'est associée à la Ville de Dunkerque (et à la Ville de Lille) pour mener à bien ce projet. L'ECSI permet de sensibiliser le public aux thématiques de la citoyenneté, de la solidarité, au respect de l'autre et à la compréhension de sa culture, pour **favoriser le vivre ensemble et ouvrir l'esprit des élèves sur le monde** qui les entoure.

Le projet « Global Schools, des classes ouvertes sur le monde » vise à **accompagner des écoles dans la mise en place d'actions d'ECSI, par la promotion de l'ECSI dans les programmes scolaires**.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Soutenir les enseignants dans leur démarche d'ECSI et les inciter dans ce sens à travers des accompagnements de projets et la participation à des échanges d'enseignants de différents pays.
- Soutenir et accompagner les changements de pratiques des enseignants et diffuser les méthodologies novatrices, les ressources et les outils.
- Faciliter un processus de dialogue afin de renforcer la présence de l'ECSI dans le système éducatif formel et de provoquer des changements de politiques éducatives nationales.
- Faciliter l'adoption par les collectivités territoriales d'une

approche de l'ECSI dans le secteur de l'éducation non formelle.



Ces objectifs seront atteints au travers des activités suivantes :

- **Accompagnement** de quinze classes dunkerquoises et autant de professeurs dans la mise en œuvre d'un projet d'ECSI au cours des trois années.
- Organisation de deux **échanges** entre enseignants de Dunkerque et de Saragosse en Espagne afin de partager sur les méthodes d'enseignement et sur les pratiques d'ECSI.
- **Formation** d'intervenants issus d'ONG locales pour intervenir dans les écoles de Dunkerque et de son agglomération en temps formel et périscolaire.
- Formation d'animateurs municipaux, recrutés pour intervenir dans les écoles de Dunkerque, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.
- Formation des futurs enseignants à l'ECSI.

- Elaboration de **référentiels pédagogiques** pour venir en appui au travail des enseignants.
- **Réflexion** sur l'ECSI par le travail d'un groupe d'experts qui analysera les pratiques dans l'éducation formelle française.

L'impact territorial

Le projet étant actuellement en cours, l'impact ne peut pas encore être précisément mesuré. Chaque pays membre a formé un **groupe d'experts** qui a la charge d'analyser les politiques éducatives et d'identifier les réalisations et les pratiques pédagogiques locales susceptibles de contribuer à l'élaboration d'un **guide européen des bonnes pratiques** en matière d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale. Le groupe d'experts français est composé de huit professionnels de l'éducation : un formateur à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education de Lille, trois enseignants, une conseillère pédagogique, un coordonnateur scientifique du Learning center, un chercheur, et une cheffe du service actions éducatives.

Sur le territoire dunkerquois, des **formations** pour représentants du monde associatif, animateurs périscolaires ou responsables de politiques éducatives ont déjà eu lieu. Elles ont été dispensées par Le Partenariat et portent sur des thématiques telles que savoir faire participer des enfants à un projet de solidarité internationale, savoir aussi en évaluer une action, avoir un comportement « global »... Les participants, satisfaits, ont déclaré avoir trouvé des **outils** à mettre en pratique dans le cadre de leur activité professionnelle, avoir découvert le panorama des associations œuvrant à la solidarité internationale sur leur territoire, ouvrant ainsi la **perspective de construction de nouveaux projets**.



Ce projet européen est également valorisé à travers les **Conseils Municipaux d'enfants** lesquels concernent 139 enfants, âgés de 8 à 11 ans, et représentant 6 territoires dunkerquois. Ces enfants s'engagent dans l'action citoyenne de représenter leurs classes. Durant un mandat, ils vont **découvrir la vie politique et démocratique**, partager les valeurs républicaines et **réfléchir à des projets d'aide au développement et de citoyenneté**. Ils sont aidés pour cela par une dizaine d'encadrants et d'intervenants ainsi que des représentants d'associations d'aide au développement.

Lors de la session extraordinaire du 25 novembre dernier, la thématique de l'ECSI était bien présente. En effet, les enfants ont assisté à la présentation d'expériences solidaires, à travers des témoignages d'associations locales, d'expériences de coopération, avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, pour terminer la séance par un jeu de simulation illustrant le développement inégal de la planète. Ce jeu avait aussi l'objectif de **sensibiliser les enfants à l'impact de leurs actions et de montrer les différentes possibilités de coopération**.



Enfin, un autre outil du projet est en cours d'élaboration. Il s'agit d'un **référentiel de fiches pédagogiques** déclinées sur le thème de l'ECSI, à destination des enseignants. Ces dernières sont également nourries par les expériences et témoignages de représentants d'associations et par des actions culturelles. Elles pourront être largement partagées sur les territoires concernés.

L'objectif de ce projet de sensibiliser largement à la thématique et de produire des outils par le partage d'expériences semble donc en bonne voie !

Pour plus d'informations

Sur internet :

Présentation du projet sur le site du Partenariat :
http://www.lepartenariat.org/index.php?option=com_content&view=article&id=104&Itemid=291&lang=fr

Contact(s) :

Valérie DUCROCO
 Direction de la Culture et des Relations
 Internationales
 Ville de Dunkerque
 Place Charles Valentin, 59140 Dunkerque
 Tél : 03 28 26 25 68
 Email : vducrocq@ville-dunkerque.fr

2. Valoriser et accompagner la mobilité européenne et internationale des jeunes

Région Nord Pas de Calais - Picardie

Région
Nord Pas de Calais - Picardie

Projet régional d'accompagnement du service civique international

Les structures impliquées en 2015

En France :

Région Nord-Pas de Calais. Missions Locales de Douai et Arras pour l'accompagnement. Groupement d'associations pour les formations et l'évaluation constitué du SCI (Service Civil International), STAJ (Service Technique Activité Jeunesse), CDSI (Centre de Documentation d'Information et d'Animation pour la Solidarité Internationale), CRDTM (Centre Régional de Documentation et d'Information pour le Développement et la Solidarité Internationale).

A l'international :

Sénégal : Office de Tourisme de Saint-Louis / Brésil (Etat du Minas Gerais) : Instituts Fédéraux de Juiz de Fora, Pouso-Alegre, Belo-Horizonte et Montes-alros / Madagascar (Région Alananjirifo) : ONG Antongil à Maroanetra et diverses associations sur l'île de Sainte-Marie (notamment Trozougn, Cetamada) / Allemagne (Land de Rhénanie du Nord-Westphalie) : école Martin Luther à Herten / Pologne (Voïvodie de Silésie) : collège de Gliwice et groupe scolaire n°2 à Wodzislaw Slaski / Maroc : Ecole de Oued-Eddahab et Centre de la femme et la fille à Ain Chouater, APSM à Safi, association Issaaf Jerada Solidarité et Développement à Jerada / Tunisie : association ATAV à Chenini Gabes.

Les modalités de financement

La Région prend en charge les formations complémentaires ainsi que les frais de voyage, frais sanitaires et de formalités. Les volontaires sont indemnisés par l'Etat à hauteur de 570 € par mois.

Le projet

Lancé en mars 2015, le **dispositif régional de promotion et d'accompagnement du service civique international** a pour **objectif de contribuer à l'insertion socio-professionnelle des jeunes**, au travers d'une offre de missions au sein de régions partenaires de coopération décentralisée de la Région.

Les **jeunes ayant le moins d'opportunités** ont été les premiers bénéficiaires. Les volontaires disposent d'une préparation renforcée avant leur mission et d'un suivi à la sortie de la période d'engagement, et un réseau des jeunes bénéficiaires du dispositif a été créé.

Le dispositif s'adresse à **40 jeunes de 18 à 25 ans** résidant en région Nord-Pas de Calais. Les offres de missions sont diffusées par les missions locales et le prestataire. Une réunion collective pour présenter les offres est organisée, et la sélection se fait ensuite dans le cadre d'entretiens individuels, sur un critère de motivation. Les missions sont systématiquement proposées à des binômes. **Les missions durent six mois**

et se composent d'un mois de préparation et de formation, de quatre mois de mission à l'étranger, et d'un mois de suivi et restitution au retour.

L'impact territorial

Ce projet permet notamment à des jeunes ayant le moins d'opportunités d'avoir une **première expérience de mobilité à l'international**. Il a pour ambition de faire du service civique international un **tremplin vers l'emploi** pour les volontaires en leur permettant d'être accompagnés dans leurs projets d'avenir. Une évaluation visant à mesurer l'impact de l'engagement à l'international sur leur parcours est en cours de réalisation.

Pour la Région et les territoires, ce projet permet de créer une **dynamique de jeunes mobiles sur le territoire** et de regrouper des partenaires institutionnels et associatifs. En s'appuyant sur ses accords de coopération et sur son réseau pour définir le cadre général, **la Région renforce ses partenariats**.

Sommet des Jeunes du Triangle de Weimar

Les structures impliquées en 2015

En France :

Région Nord-Pas de Calais ; opérateur : association CEFIR de Dunkerque.

A l'international :

Land de Rhénanie du Nord-Westphalie (Allemagne) ; opérateur : Internationales Bildungs und Begegnungswerk de Dortmund / Voïvodie de Silésie (Pologne) ; opérateur : Maison de la Coopération Germano-polonaise de Gliwice.

Les modalités de financement

Le financement du projet (hébergement, restauration, déplacements, activités) est assuré par les Régions partenaires. Le coût est d'environ 40 000 € pour le territoire d'accueil, et des cofinancements peuvent être sollicités auprès de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse.

Le projet

Le Sommet des Jeunes du Triangle de Weimar existe depuis 2001 et se déroule chaque année, alternativement en Nord-Pas de Calais, en Silésie et en Rhénanie du Nord-Westphalie. Il réunit **45 jeunes de 17 à 23 ans**, originaires de ces trois territoires.

Chaque Région partenaire recrute les participants qui représenteront leur territoire. En Nord-Pas de Calais, l'appel à candidatures est lancé sur le site internet du Conseil Régional. Un jury veille à sélectionner des candidats ayant un intérêt pour l'actualité et la construction européenne et qui font preuve de curiosité pour vivre une expérience multiculturelle. Une attention particulière est portée aux candidatures de **jeunes avec le moins d'opportunités**, la pratique de langue(s) étrangère(s) n'étant pas un critère déterminant. Les participants sélectionnés bénéficient d'une séance de présentation du projet avant son début et d'un débriefing au retour.

Le Sommet porte chaque année sur une **thématique d'actualité européenne**. Il s'agissait en 2015 de « Egalité des chances et lutte contre les discriminations en Europe : mythe ou réalité » et en 2014 de « 1914-2014 : Construire la Paix en Europe ». Le programme alterne ateliers d'échanges et de réflexions avec l'intervention d'experts, activités culturelles, sportives... La semaine se conclut par un débat entre jeunes et représentants politiques locaux. L'encadrement pédagogique et l'accompagnement sont chaque année confiés à un opérateur spécialisé dans l'organisation de projets interculturels et l'encadrement de jeunes.

L'impact territorial

Le Sommet des Jeunes est un projet de coopération qui vise à **promouvoir la mobilité des jeunes et la citoyenneté européenne**. Ce projet permet notamment à

des jeunes avec le moins d'opportunités d'avoir une première expérience de mobilité européenne. Il permet également de renforcer le **dialogue interculturel entre la jeunesse des territoires concernés**.



Au-delà des aspects de mobilité, le projet permet aux jeunes participants d'être sensibilisés aux enjeux de la coopération européenne et d'avoir un **contact direct avec leurs décideurs locaux**. Depuis 2001, ce sont près de **675 jeunes** qui ont pris part à ce projet de coopération.

Pour plus d'informations

Contact(s) :

Région Nord Pas de Calais - Picardie
Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux
Service Coopération et Relations Internationales
151 avenue du Président Hoover, 59555 Lille Cedex

Sommet des Jeunes du Triangle de Weimar :

Sylvain WITKOWSKI
Chargé de mission « coopérations européennes »
Tél : 03 28 82 79 66
Email : sylvain.witkowski@nordpasdecalaipicardie.fr

Service Civique International :

Dalila GUENTAS
Chargée de mission « mobilité des jeunes »
Tél : 03 28 82 79 12
Email : dalila.guentas@nordpasdecalaipicardie.fr





3. Animer le territoire à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale

C.D.S.I. Boulogne-sur-Mer & Ville du Portel

Les structures impliquées

Centre de Documentation d'Information et d'Animation pour le Développement et la Solidarité Internationale (C.D.S.I.) Boulogne-sur-Mer, Ville du Portel, Médiathèque Les Jardins du Savoir du Portel, Collège Jean Moulin du Portel, écoles primaires du Portel.

Les modalités de financement

La ville du Portel donne carte blanche au C.D.S.I. chaque année pour l'organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale.

Le coût des interventions en 2015 a été de 2 600 € pour l'ensemble de l'action.

Il s'agissait par exemple de financer l'achat ou la location du film pour le ciné-débat, les droits de diffusion, l'animation du débat, le buffet pour le vernissage de l'exposition, la préparation des actions et les frais de déplacement...

Le projet

La Semaine de la Solidarité Internationale (SSI), est un **rendez-vous solidaire, national, grand public et de proximité** visant à **sensibiliser à la solidarité internationale**. Chaque année depuis 17 ans, la 3^{ème} semaine de novembre, de milliers de bénévoles et de salariés organisent partout en France un grand nombre de manifestations, sur de multiples thématiques, alliant réflexion, créativité et convivialité. C'est un événement fort, ayant pour **but de dépasser nos idées reçues, d'échanger et de s'interroger sur ce que nous pouvons faire pour rendre ce monde plus solidaire, à travers nos actes quotidiens** les plus simples ou les plus engagés.

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, la ville du Portel souhaite sensibiliser ses habitants à cet thème en mettant un plein phare sur un sujet en particulier.

La Ville missionne donc depuis six ans le C.D.S.I. (Centre de Documentation d'Information et d'Animation pour le Développement et la Solidarité Internationale) de Boulogne-sur-Mer pour mettre en place des animations sur un thème différent à chaque édition. Les activités ont lieu à la Médiathèque Les Jardins du Savoir, au Portel, depuis 2008, année d'ouverture de la médiathèque.

Les objectifs de cet événement sont de sensibiliser le public concerné, c'est-à-dire les habitants du Portel et les enfants scolarisés, à la Solidarité Internationale. Ainsi il permet **d'apporter une ouverture sur le monde et de mener une réflexion sur les cultures et les sociétés à travers le monde**.

Le thème abordé est discuté entre la ville, la Médiathèque et le C.D.S.I., qui définissent ensemble un programme qui sera proposé pendant tout le mois de novembre.

Les **différents thèmes** qui ont déjà été abordés sont :

- L'égalité femmes-hommes,
- L'accès à l'alimentation pour toutes et tous,
- A la rencontre des peuples autochtones du Canada,
- La lutte, les luttes,
- La mer, les coquillages, ses habitants,
- Les familles d'ici et d'ailleurs,
- Le développement durable.

Carte blanche est donnée au C.D.S.I. pour le programme d'actions, qui se définit en plusieurs temps :

- une **exposition** proposée à la Médiathèque Les Jardins du Savoir du Portel tout au long du mois de novembre, vernissage organisé juste avant le lancement de la SSI ;
- des **ateliers d'Éducation à la Citoyenneté et la Solidarité Internationale** auprès d'un public scolaire :
 - visite de l'exposition,
 - lecture à voix haute d'albums jeunesse,
 - débat citoyen,
 - production d'écrit (acrostiche commun),
 - réunion de préparation pour enseignants en amont ;
- un atelier adulte, au format différent selon les années : échanges autour de l'exposition, témoignage, ciné-débat... ou un atelier jeunesse hors temps scolaire plus ludique (exemple : réalisation d'attrape-rêve pour le thème du Canada et des peuples autochtones) ;
- une soirée **ciné-débat** le jour du vernissage : choix du film en commun, échanges animés par le C.D.S.I. ou le réalisateur quand cela est possible.

En 2015 les activités menées étaient les suivantes :

- 11 ateliers scolaires et 1 atelier adulte sur la thématique choisie pour l'événement,
- 1 soirée ciné-débat,
- Présentation d'une exposition.

L'impact territorial

La Carte blanche à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale est un **temps fort intégré dans le programme culturel de la Ville et rassemblant les acteurs éducatifs, de solidarité internationale et culturels** du territoire.

Les événements organisés s'adressent à des publics différents dont certains fréquentant la médiathèque spécifiquement à cette occasion, c'est donc un moyen de les mobiliser, d'animer le territoire, et de valoriser les services offerts par la Ville aux habitants.

Les **angles d'attaques renouvelés chaque année ouvrent une fenêtre différente sur le monde** en s'appuyant sur des partenaires spécifiques artistiques et sportifs du Sud.

La Semaine de la Solidarité Internationale est ainsi l'occasion pour la Ville du Portel d'impliquer les acteurs de son territoire dans des animations thématiques. Elle exerce par ce biais ses **compétences d'animation territoriale et culturelle**, tout en sensibilisant l'ensemble des habitants, et plus particulièrement les enfants, à des thématiques liées à **l'ouverture, la tolérance et le vivre-ensemble**.

Pour plus d'informations

Sur internet :

Page Facebook du C.D.S.I. :

www.facebook.com/cdsicentreritimo

Site internet du C.D.S.I. :

www.cdsi62200.canalblog.com

Contact(s) :

C.D.S.I. (Centre de Documentation, d'Information et d'Animation pour le Développement et la Solidarité Internationale)

Maison des Associations, bureau 4

19 rue de Wicardenne, 62200 Boulogne-sur-Mer

Tél : 03 21 31 12 02 / 06 71 50 76 58

Email : cdsiboulogne@ritimo.org

4. Les jeunes en volontariat au service de l'action internationale des collectivités

Ville d'Arras



Les structures impliquées

En France :

Ville d'Arras, Conseil Départemental du Pas-de-Calais, France Volontaires, Agence du Service Civique, Comme une Image, Université d'Artois, Chambre Régionale d'Agriculture, AFDI, Région Nord-Pas de Calais, Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, Ambassade d'Haïti en France.

En Haïti :

Ville de Limonade, Université de Cap-Haïtien/Limonade, Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales, Ambassade de France en Haïti.

Les modalités de financement

Le troisième service civique international a été recruté en partenariat avec France Volontaires et le Département du Pas-de-Calais.

Le projet

Dans le cadre de la coopération menée entre la Ville d'Arras et celle de Limonade depuis 2011, concrétisée par la signature de la Charte d'Engagement Réciproque de Coopération le 18 octobre 2012, **trois services civiques internationaux** ont été successivement missionnés. Pendant 6 mois, ils représentaient la Ville d'Arras en tant qu'**Ambassadeurs** et étaient **garants de la bonne mise en place des projets de coopération décentralisée**.

Cette mobilité internationale a été travaillée en amont avec les jeunes ambassadeurs en passant chacun un mois en immersion au sein de la mairie d'Arras avant leurs départs. Au travers de leurs rencontres et de la découverte des services municipaux impliqués dans ce projet, ils ont pu préparer leurs missions respectives.

Charlène THOMAS, 1er Ambassadeur de la Ville en 2013, avait comme principales missions de prendre connaissance du territoire et de réaliser une analyse basée sur ses observations. Ce premier déplacement a permis de déboucher sur le **renforcement des liens avec les principaux partenaires** haïtiens (Mairie, Universités, Lycées...) se soldant notamment par la signature d'une convention de partenariat entre l'Université d'Artois et l'Université de Cap-Haïtien/Limonade. Elle a également permis la création d'un atelier photos en repérant des jeunes intéressés à Limonade.

Julien TISSERAT, présent à Limonade en 2014, s'est concentré sur la coopération agricole, en réalisant un diagnostic agricole de Limonade et de ses sections communales. Il a également permis de renforcer l'atelier photo, initié par Charlène, en leur remettant le matériel fourni par l'association française Comme une Image.

Florentin LUX est en Haïti depuis décembre 2015. Issu de l'Université d'Artois, ses missions évoluent autour de la dynamisation d'un centre jeunesse et culturel à Limonade. La Charte de coopération entre les deux villes comprenant également un volet d'**appui à la gouvernance**, Florentin mettra à profit sa période de formation au sein de la mairie d'Arras en appuyant la mise en place d'une fonction publique dans la mairie de Limonade. Enfin, il est le garant du travail mené par nos précédents services civiques internationaux sur les axes de coopération agricole et universitaire.



Afin de mener à bien ses projets de coopération décentralisée sur le territoire local, la Ville a également recruté un service civique, **Jennifer MINATCHY**, désormais chargée de mission, afin de correspondre avec les différents partenaires et **mettre en place des actions locales impliquant la jeunesse arrageoise** autour des thématiques de coopération et de solidarité internationale.

L'impact territorial

Ce projet a eu un impact à la fois sur les jeunes investis en service civique, mais également sur le partenariat entre Arras et Limonade.

Ces expériences ont **renforcé les liens entre les partenaires de ce projet, mais également avec d'autres partenaires présents sur le terrain** (Département des Hauts-de-Seine, Région Aquitaine, AFDI, etc.) et ont créé une synergie œuvrant pour le développement des axes de la charte d'engagement réciproque. De plus, elles ont permis de **sensibiliser la population arrageoise**, et plus particulièrement la jeunesse, aux actions de solidarité internationale. Les jeunes ambassadeurs arrageois ont, en Haïti, instauré des **liens de confiance avec les acteurs locaux** (élus, responsables, jeunes, partenaires associatifs, etc.) et réalisé des actions concrètes (atelier photo, rapprochement des universités, étude agraire...).



Des **actions de restitution** ont été effectuées au retour des ambassadeurs auprès des différents partenaires. Cette mobilité a permis aux jeunes de **découvrir un pays et une culture** qu'ils ne connaissaient pas, de renforcer leur volonté de s'ouvrir au monde et de **développer leurs réseaux personnels et professionnels**. L'expérience de volontariat au travers du service civique a des conséquences sur le **développement personnel du jeune engagé**, comme l'entend le dispositif de service civique. Il s'agit d'un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme, valorisant les savoir-être et la motivation.

Le service civique donne **l'opportunité à la collectivité de mobiliser sa jeunesse et de la sensibiliser**, au travers du jeune et de son partage d'expérience, à l'action internationale.

Les possibilités d'envoi de volontaires pour les collectivités

Les possibilités d'envoi de volontaires pour une collectivité dans le cadre de partenariats à l'étranger sont nombreuses. Ainsi la ville d'Arras a utilisé le dispositif du **Service Civique International**, volontariat qui permet à des jeunes de profiter d'une première expérience à l'étranger.

Il existe également les **Volontariats de Solidarité Internationale**, encadrés par **France Volontaires**, qui sont des volontariats d'expertise permettant aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle. La Ville de Lille par exemple utilise ce dispositif afin d'envoyer des volontaires dans le cadre de ses coopérations avec Oujda au Maroc et Saint-Louis au Sénégal.

Il existe également une possibilité pour une collectivité d'accueillir des **Services Civiques en réciprocité**, comme l'a fait la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent avec une jeune malienne dans le cadre de sa coopération décentralisée.

Enfin, le dispositif du **Service Volontaire Européen**, développé dans le cadre des programmes européens Erasmus+, bien qu'il ne soit pas encore réellement développé par les collectivités de notre Région, est un équivalent du Service Civique à l'échelle européenne, et permet à la fois de recevoir et d'envoyer des jeunes de moins de 30 ans en Europe, et au-delà. La Ville de Dunkerque a récemment obtenu l'accréditation pour recevoir des SVE, et la Ville d'Amiens collabore actuellement avec l'association GAS pour envoyer de jeunes amiénois de quartiers prioritaires en SVE (cf. fiche n°16) et d'autres collectivités en France sont déjà engagées dans cette voie, telles que les villes de Dijon, Sablé-sur-Sarthe, Nevers....

Pour plus d'informations

Sur internet :

Guide du volontariat international :

<https://www.france->

[volontaires.org/documents/content/Devenir_volontaire/Guide_du_volontariat_international_2015.pdf](https://www.france-volontaires.org/documents/content/Devenir_volontaire/Guide_du_volontariat_international_2015.pdf)

Contact(s) :

Jennifer MINATCHY

Service des Relations Internationales, Mairie d'Arras
Place Guy Mollet, BP 70913 62022 Arras Cedex

Tél : 03 21 50 69 05

Email : j-minatchy@ville-arras.fr

Lucie LOMBARD

Chargée de mission Nord et Est, France Volontaires
La Grappe, 75 rue Léon Gambetta, 59000 Lille

Tél : 06 28 30 66 77

Email : lucie.lombard@france-volontaires.org

Agence Erasmus+ France

- **Education & Formation**

24-25, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 00 94 00

- **Jeunesse & Sport**

95 avenue de France, 75000 Paris

Tél : 01 70 98 93 69

5. Projet CIVIC : la citoyenneté active des enfants dans les écoles franco-britanniques

Ville de Lille



Les structures impliquées

En France :

Ville de Lille, Rectorat de l'Académie de Lille, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord (DSDEN), école Samain-Trulin, école Chénier-Séverine, école Sophie Germain.

Au Royaume-Uni :

Ville de Leeds, Beechwood Primary School, Rothwell Primary School, Yeadon Westfield Junior School.

Les modalités de financement

Ce projet a été financé dans le cadre de l'ancien programme Comenius Regio de l'Union Européenne (aujourd'hui remplacé par Erasmus +). Un forfait de 20 000€ a été attribué à chaque ville afin de couvrir les mobilités respectives. Les dépenses hors-mobilité (sous-traitance, équipement, autres coûts, personnel) ont été financées par l'Union européenne à hauteur de 75% des coûts éligibles. Le reste des dépenses, principalement des coûts de personnels (temps de travail), a été supporté par les deux collectivités et leurs partenaires.

Le projet

De 2013 à 2015, les villes jumelées de Lille et de Leeds, au Royaume-Uni, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Lille et la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord (DSDEN), se sont engagées dans un projet européen d'éducation et de formation Comenius Regio. Ce projet, intitulé CIVIC (la citoyenneté en action par la voix et l'influence des enfants), s'est intéressé à **la portée de la parole de l'enfant dans les processus de décision au sein de sa ville et de son école.**

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- aider les enfants à **explorer les similitudes et les différences en matière de citoyenneté** ;
- permettre aux écoles, aux autorités éducatives et aux villes de mettre en place des **« bonnes pratiques » pour valoriser la voix et l'influence des enfants** ;
- soutenir **l'enseignement des langues** dans les écoles.

Le personnel éducatif et pédagogique et les élèves des six écoles engagées ont bénéficié de nombreuses

sessions d'échange. Afin de permettre le **partage d'idées et l'apprentissage par l'autre**, huit formations communes ont été organisées dans des domaines aussi variés que « restorative practice » et « restorative leadership », la gestion des conflits en classe, l'animation et les activités périscolaires, dans le cadre de douze visites d'échanges de bonnes pratiques à Lille ou à Leeds. Un espace-projet a également été créé sur la plateforme web sécurisée MakeWaves programmée par DigitalMe afin de permettre **l'interaction entre écoles partenaires via l'échange régulier de photos et vidéos**. Les écoles ont reçu un iPad et un microphone pour réaliser une vidéo, sur chacune des thématiques du projet, au sein de leur école, et ont été formées à l'utilisation de cette plateforme.

L'impact territorial

Ces échanges ont permis aux élèves et au personnel éducatif et pédagogique de **découvrir leur école partenaire**, son fonctionnement et ses activités sur certaines thématiques, comme par exemple « Présentation de votre école. De quoi êtes-vous fier ? », « Conseil d'élèves. Influence des élèves et leurs droits dans l'école. », « Votre ville. Découvrez comment votre ville est gérée. », « Résoudre les problèmes dans votre école. », ou encore « Le centenaire. Commémorations et citoyenneté ».

Les formations communes ont permis de **partager des approches innovantes et ludiques** autour de l'enseignement des mathématiques, de la science et la découverte du monde de l'entreprise. Ces formations ont permis aux écoles de **développer de nouvelles idées pour promouvoir la voix et l'influence des enfants au**



© D. Rapaich

sein du processus de décision, leur implication dans la résolution de leurs problèmes à l'école, la création d'un environnement pour promouvoir « le jeu mené par les enfants », ainsi que l'amélioration des compétences linguistiques en français et en anglais. Les villes ont également bénéficié de ce projet en **découvrant de nouvelles approches** pour devenir une « ville amie des enfants » telles que les conseils d'enfants, le Maire des enfants et d'autres projets impliquant les enfants dans le processus de décision.

Le projet a enfin permis aux écoles, aux autorités académiques et aux villes de **réfléchir ensemble aux pratiques et politiques actuelles sur la citoyenneté** et la portée de la parole des enfants. L'échange de bonnes pratiques et les formations réalisées ont été l'occasion **d'enrichir les méthodes pédagogiques et éducatives** de l'ensemble des partenaires. Du côté lillois, le projet CIVIC a permis aux équipes éducatives de la Ville de Lille (référénts de site, coordonnateurs éducatifs et chefs de services de la Direction des Actions Educatives) de travailler étroitement avec l'Education Nationale (professeurs et directrices des trois écoles partenaires, Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale du Nord : Inspecteurs de l'Education Nationale, conseillers pédagogiques, animateurs langues) afin de **coordonner au mieux les actions mises en place** sur les différents temps de l'enfant.

La **conférence de clôture** du projet CIVIC s'est déroulée le 9 juin 2015 à Lille, en présence d'une délégation de la Ville et des écoles partenaires de Leeds, de représentants de l'Education Nationale (IEN, animateurs langues et conseillers pédagogiques, écoles lilloises non impliquées dans le projet), des partenaires lillois, des équipes éducatives de la Ville de Lille et d'une représentante de l'Agence Erasmus + France. Cette rencontre a permis de présenter le bilan et les résultats du projet à l'ensemble des participants et a inclus les témoignages des élèves des écoles partenaires lilloises. Un film réalisé à partir des contenus postés sur la plateforme Makewaves a également été diffusé et est disponible en ligne sur le site de la Ville de Lille.



Lors de cette journée, des ateliers ont été mis en place afin de réfléchir aux moyens de **diffuser ces bonnes pratiques et méthodes éducatives** à l'ensemble des équipes éducatives et d'animation de la Ville de Lille et de

pouvoir mettre en place rapidement des actions au bénéfice des enfants. Ce projet pilote a donc vocation à être diffusé à l'échelle de la Ville. A ce titre, une formation sur la « restorative practice » a été organisée le 17 juin 2015 à destination des référents de sites, animateurs et cadres de la Direction des Actions Educatives de la Ville.



© D. Rapaich

Des actions très concrètes, telles que la mise en place de « cercles » de communication avec les enfants, la responsabilisation des enfants lors de la pause méridienne et la mise en place de médiateurs parmi les enfants pour la gestion des conflits en classe, ont été mises en place dès la rentrée scolaire 2015 dans les espaces éducatifs de la Ville. De nombreux professeurs ont émis le souhait de s'intégrer à cette dynamique. Pour favoriser le partage des bonnes pratiques, l'idée a été émise que les enfants eux-mêmes et/ou les professeurs ayant participé au projet se déplaceraient dans les autres écoles afin d'échanger sur ces nouvelles méthodes.

Enfin, **les six écoles partenaires réfléchissent à poursuivre le projet** en permettant cette fois aux enfants de se rencontrer et de visiter leur école partenaire. Des élèves de l'école Rothwell devraient ainsi être accueillis à Lille en mai 2016. Les partenaires réfléchissent également à poursuivre leur coopération et l'échange de bonnes pratiques **dans le cadre d'un programme Erasmus +.**

Pour plus d'informations

Sur internet :

Site de la Ville de Lille : www.lille.fr

Contact(s) :

Sidonie CAQUANT
Chargée de mission
Relations Internationales
Ville de Lille
Place Augustin Laurent, 59000 Lille
Tél : 03 59 00 14 99
Email : scaquant@mairie-lille.fr



6. L'animation territoriale à travers un partenariat international

Ville de Saint-Laurent-Blangy

Les structures impliquées

En France :

Ville de Saint-Laurent-Blangy, association Le Partenariat, associations de Saint-Laurent-Blangy.

Au Sénégal :

Ville de Rosso, associations et comités de Rosso.

Les modalités de financement

Les projets sont financés de manière variée, en fonction des besoins et des capacités de chaque acteur. Une partie du budget communal est alloué à la coopération, mais cela est complété par le Ministère des Affaires Etrangères à travers les programmes de co-financement triennaux qui assurent jusqu'à 35 % du budget de la coopération. Les associations de la commune se mobilisent également, notamment via des événements solidaires, ainsi que les entreprises locales. Enfin, l'association Le Partenariat, maître d'œuvre de la coopération, mobilise parfois son réseau de bailleurs.

Le projet

Depuis 2004, le ville de Saint-Laurent-Blangy coopère avec la ville de Rosso, dans la Région de Saint Louis, au Sénégal. Ce partenariat, volontairement construit **non seulement sur une dynamique municipale, mais aussi territoriale et humaine**, réunit deux communes possédant un fort tissu associatif (plus de 50 associations à Saint-Laurent-Blangy, soit une association pour 110 habitants, dans des domaines variés) et des similarités géographiques (notamment la proximité d'une rivière et la capacité à développer des activités nautiques).

Engagée en premier lieu par une correspondance scolaire entre les écoles des deux communes, puis approfondie par différentes actions, cette coopération s'inscrit dans le contexte des relations croissantes entre la Région Nord-Pas de Calais et celle de Saint Louis au Sénégal depuis les années 1970.



Les deux communes ont d'abord dû apprendre à se connaître, mais aussi apprendre les rouages du montage de projets et de la coopération décentralisée. Mais grâce à **l'implication de l'association Le Partenariat, facilitateur puis véritable opérateur** de coopération décentralisée, et à l'opportunité de structuration et de pérennisation

offerte par les financements du Ministère des Affaires Etrangères, la coopération s'est renforcée d'année en année, couvrant notamment les axes suivants à Rosso :

- **Le renforcement institutionnel** : Rosso étant une ville récente, créée dans le cadre de la décentralisation du Sénégal, Saint-Laurent-Blangy est venu en appui au renforcement des capacités communales, pour favoriser une bonne gouvernance et valoriser les initiatives locales.
- **Le renforcement de l'accès aux services sociaux de base**, comprenant un volet scolaire (amélioration des infrastructures, de la prise en charge des tout-petits, et du pilotage du secteur éducatif) et un volet santé (création de missions de santé, construction et réhabilitation d'infrastructures, facilitation de l'accès aux soins et programmes de prévention).
- **L'amélioration du cadre de vie**, via un programme de gestion des déchets, de construction de latrines et de sensibilisation à la gestion des eaux usées.

Mais il existe également un **axe échange et réciprocité** à cette coopération, qui permet de **mobiliser les habitants et la société civile des deux communes** pour un rapprochement, et en particulier les femmes, les élèves des écoles, les associations sportives et culturelles. Aujourd'hui la coopération se prolonge avec deux nouveaux axes ajoutés dans la convention triennale 2013-2015 : l'environnement et l'action économique et touristique.

L'impact territorial

L'impact de cette coopération à Rosso a été majeur, avec l'amélioration de la gouvernance de la commune, la création d'infrastructures, la sensibilisation de la population sur différents thèmes... Mais cette

coopération comprend un volet « échange et réciprocité » qui a permis un **impact concomitant sur les territoires des deux communes**.

Les échanges institutionnels entre les deux territoires se font à travers des missions régulières qui permettent, au-delà de la planification et du suivi des projets, **d'échanger sur la culture, les traditions et les modes de vie, ainsi que sur les expériences et compétences des institutions**. Il existe aussi des missions thématiques dans les secteurs de l'éducation et de la santé impliquant élus et techniciens municipaux et permettant non seulement de réaliser les diagnostics et recommandations pour les projets, mais aussi de découvrir d'autres approches et pratiques dans ces domaines venant enrichir l'expérience de chacun.

La **correspondance scolaire** par laquelle cette coopération a commencé se pérennise et a concerné une dizaine d'écoles. Les lettres permettent des échanges sur la culture des deux pays et sont un **support pour l'éducation au développement** des enfants. En dix ans, cette correspondance a concerné près de 400 élèves et 40 enseignants. Elle existe également entre instituteurs, renforçant la relation entre les deux villes.

En 2005, lorsque les femmes rossossoises ont décidé de lutter contre la pauvreté en mettant en place des activités génératrices de revenus au bénéfice des plus démunis, elles ont demandé conseil à Saint-Laurent-Blangy sur la manière de combattre la misère en France. Des discussions et rencontres riches se sont mises en place et de cet échange est né le projet de Case Solidaire, qui permet des **actions de solidarité et de promotion féminine** et des activités « commerciales » génératrices de revenus. Ce projet a permis la **mobilisation des populations des deux communes autour d'un même projet**, et la mise en place d'animations territoriales à Saint-Laurent-Blangy afin de sensibiliser au projet, à la solidarité et à l'action féminine et de récolter des fonds.

Un autre projet phare de cette coopération ayant impliqué profondément des habitants de la ville a été **l'échange autour du canoë-kayak**, discipline dans laquelle Saint-Laurent-Blangy est reconnue au niveau national et international. Cela a débuté dès 2005, avec l'échange entre le club de Saint-Laurent-Blangy et la ligue de kayak de Saint Louis avant l'organisation des Championnats d'Afrique à Saint Louis. Puis une émulation est née dans la Région de Saint Louis et le club français a conseillé son homologue lors de la création du club de Rosso. L'échange s'est prolongé avec l'invitation faite à plusieurs reprises à des athlètes sénégalais de participer à des régates en France, puis à l'anniversaire de la base nautique de Saint-Laurent-Blangy, et enfin lors de la préparation au Jeux Olympiques de Londres en 2012, une athlète sénégalaise sélectionnée a pu être formée et encadrée sur la base de Saint-Laurent-Blangy. A travers cela, **le club de Saint-Laurent-Blangy s'est emparé du partenariat avec la commune de Rosso pour mobiliser différents acteurs autour de sa discipline**. Cela a permis à la population de Saint-Laurent-Blangy de

prendre conscience de l'étendue des possibilités offertes par le partenariat avec Rosso, servant ainsi de levier à la coopération et démontrant comment **les associations peuvent dynamiser et fortifier la coopération et inversement**.



La coopération entre Saint-Laurent-Blangy et Rosso permet également la mise en place de nombreuses **animations sur le territoire français**, mobilisant la population autour de thèmes liés au Sénégal. Des animations dans les écoles, des repas solidaires, la vente d'artisanat lors du marché de Noël municipal, la projection de film sénégalais, la venue d'un groupe de musique rossossois qui a joué dans les écoles sont autant d'**occasions de sensibilisation** des habitants de Saint-Laurent-Blangy, chacun dans son champ d'activité, à l'interculturel et au développement.

Cette coopération, au-delà de la dynamique de solidarité envers une commune d'Afrique, permet sur le territoire de Saint-Laurent-Blangy de **rassembler la population et d'offrir des activités d'animation territoriale pour et par les habitants et la société civile**. Cela permet également la dynamisation d'un tissu associatif déjà fort, et pour la collectivité la mise en place d'**actions qui relèvent du domaine de compétences d'une commune**, à savoir l'animation culturelle, l'enseignement et les sports, à **travers le prisme de l'international**, de l'ouverture, de la tolérance et de l'éducation au développement.

Pour plus d'informations

Sur internet :

Présentation du projet sur le site du Partenariat :
<http://www.lepartenariat.org/images/cooperation/fich-esprojets/FichecoopdecSLB-Rosso.pdf>

Contact(s) :

Delphine CAMBRONE,
 Directrice Général des Services
 Ville de Saint Laurent Blangy
 Rue Laurent Gers, 62223 Saint-Laurent-Blangy
 Tél : 03 21 50 93 46
 Email : directiongenerale@saint-laurent-blangy.fr

7. Une politique jeunesse orientée vers l'international

Ville de Creil



Education au Développement dans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Les structures impliquées

Ville de Creil, association GAS (Amiens).

Les modalités de financement

Ville de Creil : 23 000 € ; Région Picardie (dans le cadre du programme EADSI) : 5 000 €.

Le projet

De par les **107 nationalités représentées sur son territoire, la ville de Creil est multiculturelle**. Ce contexte est une porte d'entrée pour le projet mis en œuvre actuellement auprès des animateurs des temps d'activité périscolaire (TAP) et des enfants des écoles creilloises. L'idée est de **valoriser la richesse de la diversité culturelle des jeunes Creillois, de leur donner les clés de compréhension du monde et de les amener à s'interroger sur certaines situations, sur leurs représentations et comportements**.

L'objectif général du projet est de **développer une démarche d'Education au Développement et à la Solidarité Internationale (EADSI) dans le cadre des TAP**. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- **sensibiliser les animateurs** et susciter une prise de conscience des enjeux de l'EADSI, leur apporter connaissances et outils pour animer des ateliers auprès des enfants, contribuer à leur professionnalisation ;
- **favoriser l'épanouissement des enfants** par l'ouverture sur le monde, la compréhension de l'interdépendance entre environnement local et situations globales ;
- **permettre aux enfants d'être acteurs de la démarche EADSI** en créant eux-mêmes des outils de sensibilisation et par une restitution publique.

Le projet se déroule en **trois étapes** :

- **formation des animateurs** TAP à la démarche et à la méthodologie EADSI (octobre 2015 - mars 2016) ;
- **mise en œuvre d'ateliers** EADSI auprès des enfants inscrits en TAP (d'avril à juin 2016) dans une dizaine d'écoles maternelles et élémentaires ;
- **restitution** des ateliers (juin 2016) dans un lieu ouvert

au public, afin que les enfants puissent valoriser les ateliers réalisés dans le cadre des TAP, animer des jeux, des expositions ou des saynètes sur des thématiques liées à l'EADSI, accompagnés par leurs animateurs.

L'impact territorial

Les **bénéficiaires directs** du projet sont les 10 animateurs et la coordinatrice TAP, la directrice adjointe d'accueil de loisirs et **150 à 300 enfants** creillois de 5 à 11 ans. Les bénéficiaires indirects sont les familles et camarades des enfants, le personnel enseignant et éducatif.

Les TAP sont un **dispositif gratuit et donc accessible à tous les enfants scolarisés** à Creil. Leur objectif est la réussite éducative de tous et un égal accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs. Grâce à une sensibilisation aux thématiques EADSI dans ce cadre, la **Ville amène ces jeunes citoyens à s'interroger sur le rôle qu'ils peuvent jouer dès le plus jeune âge dans l'évolution vers un monde plus tolérant, juste et solidaire**. Ce projet favorise la créativité par une démarche participative qui amène animateurs et enfants à **imaginer et créer eux-mêmes** les outils de sensibilisation et d'information.

La majorité des **animateurs sont issus des quartiers de Creil concernés par le dispositif Politique de la Ville**. Participer à ce projet leur permet de bénéficier d'une expérience et de compétences à valoriser dans leur parcours professionnel.

L'impact attendu sur le territoire est **l'effet démultiplicateur de cette démarche EADSI** via les enfants.

Rencontres internationales de la Jeunesse

Les structures impliquées

En France : Ville de Creil, Lycée Jules Uhry (Creil), Comité de jumelage de Creil, Artistes creillois et du Val d'Oise (association La Colombe, La Criz, Malko, Rencontres urbaines), Associations sportives creilloises (Club de handi-basket, club de tir, club de tennis), Association GAS (Groupe d'Appui et de Solidarité, Amiens), Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ, Paris), Maison de l'Europe de Paris.



A l'étranger : Ville de Fjell (Norvège), Ville de Krosno (Pologne), Ville de Marl (Allemagne), Ville de Nabadji Civol (Sénégal), Ville de Nefta (Tunisie), Ville de Pendle (Grande-Bretagne), Ville de Zalaegersz (Hongrie), Ville de Bethléem et camp de Qadoura (Palestine). (2 élus, 4 jeunes et 1 animateur par Ville).

Les modalités de financement

Ville de Creil : 43 000 € (hors frais de personnel) ; Financement européen (Erasmus+) : 18 400 € ; Région Picardie (programme EADSI) : 5 000 € ; Département de l'Oise : 2 500 €.

Le projet

Créées en 2011 par Creil et Dakhla (Maroc), les Rencontres Internationales de la Jeunesse sont le fruit d'un partenariat solide et durable entre les villes qui ont rejoint la démarche, avec un but commun de **favoriser l'émergence d'une citoyenneté internationale chez les jeunes concernés, à travers le dialogue interculturel, l'intégration sociale et la solidarité** chez les jeunes participants, la prise de conscience des différences de réalité sociale, économique, environnementale et culturelle et la compréhension de l'interdépendance et de l'impact de nos actes dans l'espace globalisé.

La 5^{ème} édition s'est déroulée à Creil du 20 au 27 juillet 2015, avec 30 jeunes de 17 à 20 ans encadrés par 8 animateurs. Ce projet rassemble de nombreuses villes de pays de l'Union européenne et d'autres continents, permettant de s'interroger sur des sujets de **préoccupation européenne dans un contexte global**.



Trois **ateliers thématiques** (Interculturalité, Vers une consommation responsable et Droits à l'essentiel) ont eu pour objectif de faire prendre conscience aux jeunes des réalités différentes sur ces thématiques en fonction de leur culture d'origine, de leur parcours, de leur condition sociale. Des **ateliers artistiques** (danse, théâtre, écriture et chant, graf) autour du thème de la citoyenneté mondiale ont permis aux jeunes d'exprimer leur créativité et leurs idées et de produire ensemble un spectacle final sous la conduite d'associations et d'artistes locaux.

Une **visite à la Maison de l'Europe** avait pour objectif de développer la connaissance des institutions européennes et la notion de citoyenneté européenne, en particulier les droits des citoyens européens. Cette visite a pris la forme de trois ateliers interactifs de mise en situation abordant les institutions, les valeurs européennes et la politique d'aide au développement de l'UE. Enfin un **challenge sportif** a clôturé la semaine, portant, au-delà du caractère ludique, des valeurs de travail en équipe, de fair-play et

de respect. Ce challenge a créé une émulation chez les jeunes et un sentiment de cohésion, et il a permis de valoriser les clubs creillois qui brillent par leurs résultats ou leur dynamisme : handibasket, tennis et tir.

L'impact territorial

Les ateliers thématiques ont eu un réel impact sur les jeunes qui se sont très vite appropriés les thématiques et avaient de nombreux exemples concrets en tête. L'idée était de s'inspirer de leur vécu et ressenti, tout en cherchant des solutions communes. Ils ont permis d'aborder des sujets même sensibles, comme le mariage gay, qui reste un sujet tabou dans beaucoup de pays. **Tous se sont confrontés à des points de vue et conceptions très différents, dans le respect des idées de chacun et tout en ouvrant le débat à d'autres perspectives.** Les ateliers artistiques ont été très bénéfiques à la **dynamique de groupe**. Beaucoup de jeunes y ont découvert des pratiques qu'ils ne connaissaient pas et l'ont vécu comme un véritable enrichissement. Cela a permis de développer leur créativité et confiance en soi. Les résultats étaient d'une très bonne qualité.

Enfin et de manière générale, **les activités, temps informels et même les difficultés rencontrées**, notamment la barrière de la langue, que les jeunes ont su surmonter en proposant eux-mêmes des solutions, **ont répondu à notre objectif** : favoriser l'émergence d'une citoyenneté internationale chez les jeunes, le dialogue interculturel et la solidarité.

Pour plus d'informations

Contact(s) :

Mission Relations internationales, Ville de Creil
Place François Mitterrand BP 76, 60 109 Creil Cedex
Email : relations.internationales@mairie-creil.fr
- Stéphanie POISSON, Directrice
Tél : 03 44 29 51 57
- Fatou FANE, Chargée d'affaires
Tél : 03 44 29 50 24
- Jennifer MANO, Coordinatrice pédagogique TAP
Tél : 03 44 29 50 07
Email : jennifer.mano@mairie-creil.fr



8. Coopération internationale et animation du territoire : le festival Lafi Bala

Ville de Chambéry

Les structures impliquées

Partenaires de coopération décentralisée en France : Ville de Chambéry, association Chambéry Ouahigouya

Partenaires de coopération décentralisée au Burkina Faso : Ville de Ouahigouya

Partenaires techniques et financiers du festival Lafi Bala : Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International, Conseil départemental de Savoie, Région Rhône-Alpes, Organisation Internationale de la Francophonie, ASP, Crédit Mutuel, Chambre des métiers et de l'artisanat, Hôtel L'Actuel, Jean Lain Rent, Routin, Brasserie du Mont Blanc, Solutec, Super U, BIOCOOP, SACEM, Union européenne (via le projet DEVREPORTER Network), Chambéry Métropole

Partenaires associés du festival Lafi Bala : APEJS, Cité des arts, Fermes du monde, Centre hospitalier métropole Savoie, Resacoop, Communes Solidaires, SURVIE, Festival du 1er roman, La monnaie autrement, Pays de Savoie Solidaire, IUT Chambéry, Association Coulée d'art, GIE Les arts du feu de Bobo Dioulasso

Partenaires de communication du festival Lafi Bala : Altermondes, France Bleu, SEMFILMS, Office de tourisme, La Stac, Sortir Magazine, RCF, Faso.net, Le Dauphiné Libéré, la RTS, On-R radio, Les Galeries Lafayette, France 3 TV, Le Bon Prétexte

Les modalités de financement

Le budget du Festival en 2015 (hors valorisation) était de 185 000 €, répartis entre les partenaires (voir liste ci-dessus).

Le projet

Depuis 25 ans, l'action de coopération décentralisée entre les villes de Chambéry et de Ouahigouya (Burkina Faso) cherche à rapprocher les habitants des deux cités. **Mieux se connaître, mieux se comprendre et ensemble mener des actions de solidarité**, tels sont les objectifs de ce partenariat. Il réunit de nombreux acteurs sur les deux territoires, qui font naître différents projets, dont le **festival Lafi Bala, qui a lieu tous les deux ans depuis 1996**.

Cet événement public a progressivement pris de l'importance et est un événement incontournable de la ville de Chambéry. Organisé sur trois jours, il a mobilisé au cours des dernières éditions **entre 15 et 18 000 participants autour de plusieurs dizaines d'activités culturelles** (concerts, danses, arts plastiques, théâtre, contes, etc), d'information et d'échange (causeries, conférences, stands, ...), commerciales (ventes de produits artisanaux burkinabés par les artistes), professionnelles (forum thématique) et culinaires (dégustation de repas et de boissons burkinabées).

Tous les ingrédients sont réunis afin de **faciliter la rencontre entre les habitants des deux communes, la convivialité, la découverte culturelle et la sensibilisation aux inégalités Nord-Sud**. L'événement permet également de **mobiliser les acteurs du territoire** de Chambéry et de la Région Rhône-Alpes: associations, établissements scolaires, centres sociaux, maisons de

retraite, entreprises et médias locaux, citoyens.

Les objectifs du festival sont d'**apporter un autre regard sur les cultures** du Burkina Faso, de **mobiliser** les citoyens du bassin chambérien autour du projet de coopération, de **sensibiliser le jeune public** à la différence culturelle, de proposer au public une programmation pluridisciplinaire, d'accompagner des projets de création et de rencontres artistiques, de soutenir et faciliter la circulation et la diffusion des artistes du Burkina Faso.

L'impact territorial

En 2015, cet événement, résultat d'une **collaboration fructueuse entre la société civile et le service public**, a réuni 18 000 festivaliers, 28 classes d'écoles primaires accueillies sur le festival (soit environ 550 enfants), 220 bénévoles de 16 à 75 ans, 80 invités burkinabés. La programmation comprenait 58 événements dont 10 concerts, 20 spectacles, 22 conférences et causeries, 2 résidences artistiques. Le festival c'est aussi 5 000 litres de boissons vendues et 3 850 repas servis, tout cela a donc un impact important sur le territoire de Chambéry ! **Rendez-vous incontournable** de la ville, Lafi Bala est un réel succès qui draine une part importante de la population de l'agglomération chambérienne. Le festival est reconnu par tous comme un temps festif, convivial et agréable. C'est aussi une réussite en termes de **mobilisation des acteurs du territoire** pour la préparation

du festival : différents services techniques de la ville de Chambéry, citoyens, écoles maternelles et primaires, écoles de musique et d'art de la ville, associations, hôpital...

Lafi Bala est aussi une **réussite reconnue dans le monde de la coopération décentralisée** qui contribue au rayonnement de la ville de Chambéry, en France et à l'étranger. Il bénéficie d'ailleurs d'une certaine **couverture médiatique**. Une équipe de jeunes journalistes réalise un quotidien diffusé pendant le festival. Le Dauphiné Libéré a également accompagné la rédaction et réalisation d'interviews qui ont été partagées dans la presse écrite et web. Le festival est également transmis en direct à la radio à Ouahigouya grâce aux radios La Voix du Paysan et France Bleu, et On-R Radio couvre également l'événement avec un plateau installé au cœur du festival. Le site d'information faso.net couvre lui aussi le festival. En 2015, des reportages ont été réalisés par l'association burkinabée Semfilms Ciné Droit Libre, et surtout le festival a bénéficié d'un financement européen DevReporter Network afin de produire un outil numérique web ouvert compilant les productions écrites, web, radio et audiovisuelles des journalistes ci-dessus.

La coopération Chambéry Ouahigouya permet aussi tout au long de l'année de mener des **animations pédagogiques** avec des artistes burkinabés dans les écoles, en plus de la possibilité donnée aux scolaires de participer au festival, encourageant la rencontre entre chambériens et burkinabés dès le plus jeune âge.



Les organisateurs du festival démontrent d'ailleurs une volonté de faire évoluer l'événement à travers des **évaluations régulières**, menées par les étudiants du CIEDEL (Centre International d'Etudes pour le Développement Local) en 2006 et 2014. La dernière évaluation a constaté que les recommandations de la précédente avaient été prises en compte et mises en œuvre au cours de la période 2007-2013. Par ailleurs, cette évaluation de 2014 émet les constats suivants :

- C'est un événement festif qui est un **réel succès public** mais peut encore s'améliorer pour diffuser une image de l'Afrique moins conventionnelle.
- C'est une **réussite en termes de mobilisation des acteurs du territoire**, mais cela doit être travaillé davantage dans la durée et permettre l'implication des acteurs au-delà de l'événement, dans la coopération avec Ouahigouya.
- Lafi Bala permet un échange entre les deux villes et les acteurs des territoires, mais Ouahigouya pourrait être davantage impliquée dans la conception du festival.

- C'est un **moteur du changement** par le contact qu'il crée : les contacts directs entre chambériens et burkinabés amènent connaissance de l'Afrique, identification et acceptation des différences culturelles, changement de comportements vis-à-vis des autres...
- C'est une **réussite reconnue dans le monde de la coopération décentralisée**.

Ce rapport a montré une **participation croissante** à chaque édition, des invités de plus en plus nombreux, de même que les bénévoles, et une **augmentation et diversification des activités**. Le budget réalisé pour l'édition 2015 s'élevait à 185 000 € et a bénéficié du soutien de nombreux partenaires. De l'analyse ressort que la part des **financements** (hors valorisation) de la Mairie de Chambéry est de 7% du budget et que **l'effet multiplicateur est important** : 1 euro de la mairie de Chambéry génère 7 autres euros. Concernant les **impacts économiques** sur le territoire, la participation de milliers de festivaliers génère des retombées économiques en termes de logement, de consommation et autres services. L'édition 2015 aurait généré des **recettes chez les acteurs économiques du territoire de l'ordre de 70 à 80 000 €** pour une subvention municipale pour l'organisation du festival de 13 000 €.

Un impact sur **l'évolution des mentalités** a été constaté également au sein de la population chambérienne : les habitants ont une image positive de la réalité artistique burkinabée, ils découvrent d'autres cultures, manières de vivre, changent leurs regards et s'ouvrent à l'autre, tissent de nouveaux liens et se questionnent sur le développement et les projets de la coopération.

Ce rapport apporte également des **recommandations générales afin de renforcer l'impact territorial du festival** : structurer davantage le dispositif, élargir le territoire concerné, dynamiser et cibler le changement de comportements.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site de la coopération Chambéry-Ouahigouya : www.chambery-ouahigouya.com
- Site du festival : www.lafibala.com
- Facebook : *Chambéry Ouahigouya Festival Lafi Bala*
- Twitter : *Festival Lafi Bala*
- Journal DevReporter Network : <http://altermondo.i-blio.com/fr/festival-lafi-bala-lafibala-2015-e665>

Contact(s) :

Davina DERAÏN
 Coordinatrice, Coopération Chambéry Ouahigouya
 Hôtel de ville BP 11105, 73011 Chambéry Cedex
 Tél : 04 79 60 20 89
 Email : chambery.ouahigouya@mairie-chambery.fr

9. Échange de pratiques entre écoles primaires sur le commerce équitable

Ville de Saint-Nazaire

Les structures impliquées

En France :

Ville de Saint Nazaire, association Artisans du Monde, Office Municipal de la Jeunesse, école élémentaire Herriot Boncour (renommée Rebérioux), école primaire Jules Ferry, collège Jean Moulin.

Au Royaume-Uni :

Sunderland City Council, Shared Interest, Biddick Primary and Nursery School, Hill View Infant School, Hill View Junior School, Houghton Kepier Sports College.

Les modalités de financement

Le coût du projet pour la Ville de Saint-Nazaire est de 44 574 €. La ville bénéficie d'un financement européen à hauteur de 34 000 € via le programme européen Comenius Regio (aujourd'hui intégré à Erasmus+).

Le projet

La ville de Saint-Nazaire possède plusieurs jumelages, dont un avec Sunderland en Angleterre, depuis 1953. Ces deux anciennes villes ouvrières, bases de construction navale et cités industrielles, ont rapidement développé des échanges scolaires et une amitié profonde ancrée par leurs actions de coopération et une volonté commune d'ouverture à l'Union européenne.

Suite à un premier projet entre les deux villes, mis en place en 2009 et financé en grande partie grâce au programme européen Comenius Regio, sur le thème des transports doux et de l'écocitoyenneté (projet « Eco Twins » qui a valu à la Ville de Saint-Nazaire le titre de Ville eurocitoyenne 2012 du Ministère des Affaires Étrangères et de l'AFCCRE), un deuxième projet Comenius Regio nommé « CRAFTS » (Comenius Regio - Action for Fair Trade in Schools, Action pour le Commerce Équitable dans les Ecoles) a eu lieu entre 2012 et 2014, sur le thème du commerce équitable et de la citoyenneté mondiale. Il a impliqué sur deux ans à Saint-Nazaire environ **300 enfants de primaire et de collège** avec une correspondance entre élèves des deux villes, ainsi qu'une quinzaine d'enseignants qui ont procédé à un échange de bonnes pratiques et d'approches pédagogiques, via notamment des missions éducatives

dans les deux villes, dans le but d'**améliorer l'offre éducative** des deux municipalités. Le projet a également fait appel à des organisations de la société civile des territoires concernés, à savoir Artisans du Monde et Shared Interest, associations travaillant au développement du commerce équitable, afin de les impliquer dans le parcours pédagogique mis en place sur ce sujet.

Les objectifs du projet étaient les suivants :

- partage de bonnes pratiques en matière d'**éducation à la citoyenneté mondiale**, sur le thème du **commerce équitable** ;
- **Communication entre enseignants**, virtuellement ou via des mobilités, et entre élèves à travers la correspondance (électronique, visioconférences, réseaux numériques, etc.)
- **partage sur les identités**, l'histoire commune, **la place de l'Europe** dans le monde, et étude de l'histoire des deux villes et de leur jumelage ;
- développement des liens entre deux villes jumelées de longue date, en particulier pendant l'année du 60ème anniversaire du partenariat (2013) ;
- pilotage de la gestion de projets scolaires transnationaux et **production d'outils** afin d'encourager les écoles de Sunderland et de Saint-Nazaire à mener de tels projets (en mettant l'accent particulièrement sur les langues étrangères, la citoyenneté mondiale et le commerce équitable) ;
- à partir de l'expertise des partenaires associatifs dans les deux pays, implication des élèves dans des activités pratiques sur le thème du commerce équitable afin de démontrer leur impact personnel au niveau local et mondial, aboutissant à une meilleure compréhension de la citoyenneté mondiale.



La collaboration entre Saint-Nazaire et Sunderland étant profondément ancrée, les deux villes ont une volonté commune de poursuivre dans cette voie avec un nouveau projet européen pour 2016-2018 qui sera soumis à l'appel à projets Erasmus+¹⁾, sur une nouvelle thématique : la nutrition et la santé afin de sensibiliser les enfants aux enjeux éducatifs, sanitaires et sociétaux que représentent l'alimentation et l'activité physique.



L'impact territorial

Ce projet a eu un impact sur l'ensemble des acteurs concernés sur les deux territoires, comme on peut le voir dans la vidéo de présentation qui a été produite (voir lien en fin de fiche). Il a été un **support d'animation du territoire, d'enseignement citoyen, d'acquisition et valorisation de compétences** pour les acteurs concernés.

Tout d'abord, il a bien entendu permis pour les élèves un développement de **l'apprentissage des langues étrangères en contexte réel** dans les écoles, ainsi qu'une amélioration des compétences en matière de TICE (technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement) grâce aux actions d'échange et de communication. Les enseignants quant à eux ont acquis de nouvelles compétences pratiques, grâce à ces échanges basés sur les moments de mobilité et de communication directe, et une meilleure assurance et **connaissance des ressources disponibles** dans la mise en place de projets scolaires de coopération transnationale.

Par ailleurs, le projet a permis **l'ouverture des élèves et des enseignants** à d'autres réalités, grâce à l'accueil de délégations et à la **participation aux mobilités**, le développement d'une meilleure compréhension de leur ville, leur région et de leur histoire, ainsi que celles du partenaire et leur héritage commun. Cela a permis de renforcer les **liens tissés entre institutions et citoyens** des deux villes par le jumelage.

De plus, le focus sur la thématique du commerce équitable a amené une **mecgrande oméhension** des répercussions et de **l'impact des actions des citoyens sur le monde**, puisque c'est une problématique d'ordre mondial qui engage les responsabilités des citoyens du

monde. Le partenariat avec les associations spécialisées dans le domaine du commerce équitable a d'ailleurs permis la mise en place de nouvelles relations entre les écoles et les organisations locales, qui ont travaillé en partenariat sur le projet.

Les partenaires du projet ont agi tout au long comme des **ambassadeurs du travail européen** et transnational au sein des écoles et de la ville, et ont mis en place plusieurs éléments de capitalisation sur leur expérience, tels qu'une **boîte à outils et un DVD, pouvant être partagés avec toutes les écoles** de Sunderland et de Saint-Nazaire et être l'opportunité d'échanges et d'actions de promotion pour des acteurs éducatifs. Un blog spécifique au projet a été créé, et une couverture par la presse dans les deux villes a permis de sensibiliser un large public aux résultats et aux opportunités offertes par le projet. Toutes les écoles des deux villes ont été invitées aux événements de valorisation et de restitution du projet afin de permettre le partage de bonnes pratiques, et ce projet a été présenté comme un exemple à travers des réseaux de coopération européenne dans les deux pays. Au-delà du simple échange basé sur un thème et une correspondance scolaire, ce projet a donc permis une réelle capitalisation sur les méthodes et thématiques abordées, qui peut être partagée afin de faciliter des projets futurs. Il a également contribué au **label national « Territoire de Commerce Équitable »**²⁾ décerné à la ville de Saint-Nazaire en novembre 2015.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site web de la Ville de Saint-Nazaire : <http://www.mairie-saintnazaire.fr/tourisme-loisirs/relations-internationales/>
- Blog spécifique au projet : <http://comeniusregiocrafts.blogspot.fr/>
- Présentation du projet sur le site de la Maison de l'Europe de Nantes : <http://www.maisoneurope-nantes.eu/spip.php?article597>
- Vidéo de présentation du projet : http://www.dailymotion.com/video/x32473t_comenius-regio-actions-for-fair-trade-in-schools-2011-2014_news

Contact(s) :

Mariama ALOU
Chargée du suivi des Relations Internationales
Unité Relations Publiques et Internationales
Ville de Saint Nazaire
Place François Blancho, 44600 Saint-Nazaire
Tél : 02 44 73 44 33
Email : aloum@mairie-saintnazaire.fr

¹⁾Programme de la Commission européenne visant à favoriser les projets de mobilité et de coopération sur les champs de l'éducation et la formation et de la jeunesse et du sport.

²⁾Label national porté par trois associations : Artisans du Monde, la Plateforme pour le Commerce Équitable et Max Havelaar France

10. Les coopérations régionales : tremplins au développement économique local

Région Nord Pas de Calais - Picardie

Région
Nord Pas de Calais - Picardie

Les structures impliquées

En France :

Région Nord Pas de Calais - Picardie, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), pôles de compétitivité et entreprises du Nord-Pas de Calais, Universités, Agence Française de Développement (AFD), Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International.

Au Brésil :

Etat du Minas Gerais, FEAM (Fundação Estadual do Meio Ambiente = Fondation nationale de l'environnement), FAPEMIG (Fundação de Amparo a Pesquisa do Estado de Minas Gerais = Fondation de recherche de l'Etat du Minas Gerais).

Les modalités de financement

Région Nord-Pas de Calais, Ministère des Affaires Etrangères, Agence Française de Développement (AFD), Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Etat du Minas Gerais, entreprises du Nord-Pas de Calais.

Coopération multi-dimensionnelle avec l'État du Minas Gerais au Brésil

Le projet

La Région Nord-Pas de Calais et l'Etat du Minas Gerais sont partenaires de coopération depuis 2009. La coopération est fondée sur une **convergence d'intérêt des deux territoires** sur la thématique minière, sous différentes approches : reconversion, environnement, santé publique. Elle porte également sur l'action économique, la recherche et l'enseignement supérieur, la culture et la mobilité internationale des jeunes.

La dynamique de coopération permet de **fédérer les acteurs désireux de s'ouvrir à l'international** et de mobiliser sur des projets innovants. Elle rapproche les deux territoires et crée les conditions pour travailler ensemble, **échanger les expertises et mener des projets en commun**, en mobilisant des financements et des expertises comme ceux de l'AFD et de l'ADEME.

L'impact territorial

Cette coopération permet un soutien à la recherche et à l'innovation, un partage et transfert d'expertise, et un rayonnement des territoires. Les projets et réalisations principaux sont les suivants :

- Echange d'expertise en matière de **développement durable**, dans le cadre d'un accord tripartite avec l'AFD, avec une mobilisation des pôles d'excellence, sur les thématiques de mobilité urbaine, reconversion des zones dégradées, et stratégies locales de lutte contre le changement climatique.
- Elaboration du **Plan Climat Energie Territorial** de l'Etat du Minas Gerais et mise en place d'un observatoire Climat, avec l'appui de l'AFD, de l'ADEME et du Ministère des Affaires Etrangères, et la mobilisation de

la Chambre de Commerce et d'Industrie Internationale Nord-Pas de Calais, afin de valoriser l'expertise des acteurs économiques régionaux.

- **Fonds commun de recherche** Nord Pas de Calais - Minas Gerais, avec le co-financement d'un appel à projets de recherche, de développement et d'innovation sur les matériaux, la santé, l'environnement et l'énergie, en lien avec la FAPEMIG. Les projets en partenariat avec des acteurs économiques sont privilégiés, et quatre projets ont été financés en 2015.
- Développement de la **mobilité internationale des jeunes** dans le cadre d'un partenariat entre les instituts fédéraux de sciences et technologies du Minas Gerais et la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt du Nord-Pas de Calais. En 2015, dix jeunes ont effectué un service civique international au Brésil afin de préparer un forum « science et société », sur la thématique de l'agro-écologie.
- D'autres **conventions et partenariats** existent : convention entre l'université Droit et Santé Lille II et l'UFMG (Université Fédérale du Minas Gerais), convention entre l'université Sciences et Technologies de Lille I et la PUC Minas (Université Catholique Pontificale du Minas Gerais), convention entre le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Lille et l'hôpital Las Clinicas de Belo Horizonte.

Coopération économique décentralisée avec le Sénégal

Le projet

La Région Nord Pas de Calais – Picardie entretient une **relation privilégiée** avec les Régions de Saint-Louis et de Matam, au Sénégal, depuis plus de 25 ans, dans laquelle de nombreux acteurs se sont impliqués. S'appuyant sur cette forte mobilisation, la Région a renouvelé sa coopération vis-à-vis du Sénégal en 2015, par une stratégie innovante.

Les objectifs sont de **faciliter la mise en relation des acteurs** des deux territoires, pour contribuer à **faire émerger de nouveaux projets et renforcer les programmes existants**. Cela s'effectue sur les axes prioritaires d'intervention que sont la recherche et développement, la culture, la mobilité des jeunes, le changement climatique, le développement économique durable et la formation.

L'impact territorial

La coopération a créé un véritable écosystème pour soutenir l'implication des acteurs au Sénégal. Ainsi la Région y dispose aujourd'hui d'une **antenne technique**, relai de l'institution qui facilite les échanges et assure le lien avec les acteurs institutionnels sénégalais, et d'un **réseau d'acteurs**, afin que chacun puisse bénéficier de l'expérience de l'ensemble des projets déjà réalisés. Son savoir-faire et son engagement y sont reconnus.

La Coopération Economique Décentralisée notamment, a permis de construire une dynamique de codéveloppement et un partenariat sectoriel gagnant-gagnant, incarnée par le **Cluster Sénégal Afrique de l'Ouest**. Celui-ci rassemble des entreprises françaises et africaines qui souhaitent nouer des relations de réciprocité tout en accompagnant les jeunes locales à trouver les voies de leur insertion professionnelle, dans une **double dimension, économique et sociétale**. Alors que l'Afrique est un continent chaque jour plus convoité, la logique de Cluster vise, quant à elle, à favoriser l'emploi sur les deux continents et à trouver les pistes d'une **croissance partagée et pérenne**.



Le Cluster s'inscrit dans les volontés actuelles des acteurs publics de conforter le volet économique au sein des politiques de coopération internationale. Riche de ses résultats (13 créations d'emplois, 4 marchés obtenus via des partenariats entre entreprises, des échanges entre centre de formation au bâtiment pour l'élaboration de formations), le Cluster Sénégal Afrique de l'Ouest est en passe de devenir un **modèle de coopération que de nombreux acteurs souhaitent formaliser pour l'étendre** à des marchés et des secteurs diversifiés.

Pour plus d'informations

Contact(s) :

Coopération avec le Brésil

Martine BENOIST

Cheffe de service Coopération Relations Internationales, Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux
Conseil Régional Nord Pas de Calais – Picardie
151 Avenue du président Hoover, 59555 Lille Cedex
Tél : 03 28 82 79 40
Email : martine.benoist@nordpasdecalaispicardie.fr

Coopération avec le Sénégal

Marie VEILLON

Chargée de mission Sénégal et Madagascar, Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux
Conseil Régional Nord Pas de Calais-Picardie
151 Avenue du président Hoover, 59555 Lille Cedex
Tél : 03 28 82 79 65
Email : marie.veillon@nordpasdecalaispicardie.fr

Saïd BENBOUZIANE

Mission Développement International et Tourisme,
Direction de l'Action Economique
Conseil Régional Nord Pas de Calais – Picardie
Espace International, 299 Boulevard de Leeds, 59777 Euralille
Tél : 03 59 56 24 50
Email : said.benbouziane@nordpasdecalaispicardie.fr

11. Projet B'EST : coopération et développement de l'Economie Sociale et Solidaire

Région Nord Pas de Calais - Picardie

b'est
BÉNIN ENTREPRENDRE SOLIDAIRE AVEC SON TERRITOIRE

Région
Nord Pas de Calais - Picardie

Les structures impliquées

En France :

Région Picardie, Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Solidarités Entreprises Nord-Sud (SENS), instituts de recherche et d'enseignement, entreprises solidaires, investisseurs solidaires.

Au Bénin :

Groupeement Intercommunal des Collines, instituts de recherche et d'enseignement, entreprises solidaires, investisseurs solidaires.

Les modalités de financement

L'accompagnement technique est fourni aux entreprises solidaires par SENS, sa filiale béninoise, SENS Bénin, et un réseau d'expertises financé par des fonds publics – la Région Picardie et la Coopération Suisse – à hauteur de 3,9 millions d'euros pour la période 2013-2016. Tandis que des investisseurs solidaires privés, français et béninois, associés de SENS, apportent leurs soutiens financiers et leurs compétences aux entreprises solidaires, l'objectif étant de développer la notion "d'argent chaud" et l'investissement de proximité.

Le projet

Depuis 1995, la Région Picardie mène un programme de coopération décentralisée avec les communes du département des Collines, au Bénin, réunies au sein du Groupeement Intercommunal des Collines (GIC). Depuis 2008, un des enjeux de ce partenariat consiste à **mettre l'accent sur le développement économique local, en veillant à l'inscrire dans une politique de développement durable et équitable des territoires**. En parallèle, la Région souhaite faire de sa politique de coopération décentralisée un **levier du développement de l'économie sociale et solidaire en Picardie**, en impliquant mieux les acteurs picards et en favorisant une véritable réciprocité Sud-Nord.



Ainsi, la Région Picardie et son partenaire béninois, le Groupeement Intercommunal des Collines, mettent en oeuvre un programme d'appui à l'entrepreneuriat solidaire dans le département des Collines, avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) Solidarités

Entreprises Nord-Sud (SENS), entreprise picarde qui a pour objet de promouvoir le développement durable de territoires solidaires, en Afrique et en France, par la création d'entreprises sociales et solidaires.

Le programme B'EST, Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire, appuie des entrepreneurs solidaires sur des secteurs pouvant **améliorer les conditions de vie de familles rurales et périurbaines** et leur procurer des revenus stables. Ces entrepreneurs créent des circuits courts et équitables entre producteurs, transformateurs et distributeurs, au sein de **filières porteuses** comme :

- la valorisation des produits agricoles : agriculture familiale, agroalimentaire et agro-santé ;
- les énergies renouvelables ;
- les matériaux de construction écologiques et locaux.

L'impact territorial

Ce programme vise à la fois à répondre aux attentes du Groupeement Intercommunal des Collines en contribuant au développement économique local et à impliquer les acteurs picards de l'enseignement supérieur, du secteur associatif et du secteur marchand dans des initiatives économiques à but social et solidaire.

Une évaluation externe menée en 2014 a confirmé la pertinence et l'efficacité de la démarche, en démontrant que les entreprises solidaires ont des impacts forts sur la diminution de la pauvreté et de la vulnérabilité des populations. D'autre part, la démarche, portée politiquement par les élus locaux, contribue au renforcement de l'intercommunalité. **A la fin de l'année 2015, on comptait 35 entreprises solidaires**

accompagnées et 1 100 personnes vulnérables associées aux entreprises.

En parallèle de son action au Bénin, SENS mène des actions en Picardie qui permettent de **mobiliser différents acteurs** dans le domaine de l'Économie Sociale et Solidaire.

Quatre pôles de compétences ont été créés pour venir en appui aux projets des entrepreneurs solidaires. Ils sont composés d'enseignants-chercheurs, d'entrepreneurs, d'étudiants, mobilisés principalement – mais pas exclusivement – en Picardie, et portent sur les secteurs suivants :

- énergies renouvelables ;
- éco-construction en matériaux locaux ;
- circuits courts agroalimentaires ;
- apiculture.



Le projet mobilise également de manière ponctuelle des **entreprises françaises** pour des partenariats directs avec les entreprises solidaires au Bénin, afin de renforcer les compétences – notamment techniques – des entrepreneurs solidaires béninois et **d'échanger des savoir-faire entre acteurs d'une même filière d'activités**. Ainsi en 2014 un apiculteur et un ex-entrepreneur en brasserie artisanale picards, et le CRAterre (Centre International de la Construction en Terre de Grenoble) ont été mobilisés.

Par ailleurs, des **partenariats avec l'enseignement supérieur** ont été mis en place. SENS intervient auprès d'étudiants de l'UTC-Compiègne et de l'Institut Polytechnique de Lasalle-Beauvais dans les domaines du Développement Durable et de l'Entrepreneuriat Social (gestion de projet appliquée aux circuits courts agroalimentaires et entreprises sociales par exemple). Chaque année, plusieurs étudiants peuvent aussi partir en stage pour appuyer les entreprises solidaires béninoises. Cela leur permet d'appliquer leurs compétences techniques dans une logique de développement durable et d'entrepreneuriat social, et de se confronter à un travail en situation d'autonomie et d'interculturalité.

Enfin, des **investisseurs solidaires**, français et béninois, sont mobilisés sur le projet : les entreprises sociales ont besoin d'investisseurs patients et actifs, qui au-delà de l'engagement financier restent accessibles pour **partager**

conseils, expérience, mise en relation, et participer à la gouvernance. SENS a mis en place un **fonds d'investissement solidaire**, InvestiSens, pour assurer le montage financier des projets, et suit les performances économiques et financières des entreprises solidaires.

Au-delà de la mobilisation, SENS mène une action de **promotion de l'Economie Sociale et Solidaire en Picardie**. En 2010-2011, elle a mis en place une expérience d'animation territoriale sur deux territoires picards, le Compiégnais et le Creillois, qui a permis de **faire émerger quelques entreprises solidaires**. SENS a aujourd'hui une valeur ajoutée qui lui est reconnue en région en matière d'accueil d'initiatives spontanées et d'appui à la maturation du projet social et économique d'entreprises sociales, ainsi qu'à leur éventuel financement via la participation en capital et le prêt. Aujourd'hui SENS accompagne cinq entreprises sociales dans la région, dans des domaines qui sont ceux des pôles de compétences créés : les circuits courts agroalimentaires, l'apiculture et l'éco-construction.

Chaque année, à l'occasion du **mois de l'ESS**, des événements visant à faire connaître la démarche "Entreprendre Solidaire avec son Territoire" sont menés en Picardie comme au Bénin. Enfin, cette initiative a permis de **renforcer les échanges entre la région Picardie et le Groupement Intercommunal des Collines**, avec notamment **l'échange de pratiques et de connaissances** entre les chargés de mission Economie Sociale et Solidaire des deux territoires, qui permet d'améliorer les méthodes de travail de chacun. Ainsi le Chargé de Mission ESS du GIC a effectué un stage au sein du Conseil Régional Picardie qui a permis de capitaliser sur les actions innovantes.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site du Conseil Régional de Picardie : <http://www.picardie.fr/-Cooperation-decentralisee-932>
- Site de l'entreprise SENS : <http://www.solidarites-entreprises.org/index.php>

Contact(s) :

Coralie PEYROT-BEGARD
Chargée de mission programmes structurant
Service Relations Internationales et Coopération
Décentralisée
Conseil Régional de Picardie
11 Mail Albert 1er, 80000 Amiens
Tél : 03 22 97 36 68
Email : coralie.peyrot-begard@nordpasdecalspicardie.fr

12. La mobilité transfrontalière des demandeurs d'emploi du territoire dunkerquois

Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre, Communauté urbaine de Dunkerque



Les structures impliquées

En France :

Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre, Communauté Urbaine de Dunkerque, Pôle emploi Direction régionale Nord-Pas de Calais.

En Belgique :

VDAB (Service public de l'emploi en Flandre), agences intérimaires flamandes, entreprises belges qui recrutent.

Les modalités de financement

Le financement des actions est celui apporté par la Commission européenne, dans le cadre du programme d'actions « Centre Europe Direct » ; par la Communauté urbaine de Dunkerque, la Région Nord-Pas de Calais, le Ministère des Affaires européennes sur le programme d'actions de la Maison de l'Europe. Seules les opérations de coaching, bénéficient en plus d'un cofinancement de la part de Pôle emploi.

Le projet

Chaque année depuis 2007, la Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre, met en place en collaboration avec le Pôle emploi (Direction Dunkerque) une **action à destination des demandeurs d'emploi** de son territoire, dans le but de **valoriser et favoriser leur mobilité transfrontalière** vers la Province de Flandre Occidentale, Belgique.

L'objectif de cette association, labellisée Centre Europe Direct par la Commission européenne et le Parlement européen, et membre du réseau des 30 Maisons de l'Europe en France, est d'**encourager la découverte de l'Union européenne** et des politiques qu'elle mène ; de sensibiliser les publics au dialogue interculturel et à la diversité des langues au sein de l'Union européenne ; de tisser des liens entre les habitants du territoire dunkerquois et les habitants des pays frontaliers ; de développer le sentiment d'appartenance au territoire européen et de favoriser la mobilité.

La Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre offre donc diverses activités pour promouvoir ces objectifs, en tenant compte des particularités de son territoire, c'est-à-dire de la **proximité de plusieurs pays**



européens proches comme la Belgique, le Royaume-Uni, les Pays-Bas ou encore l'Allemagne, et en travaillant avec les acteurs de son territoire : associations de quartiers, centres sociaux, universités, collectivités.

Parmi ces actions, l'une vise à promouvoir la mobilité transfrontalière avec la Belgique, notamment pour les demandeurs d'emploi. En effet, **l'Union européenne permet aujourd'hui d'étudier, de travailler, de s'installer dans n'importe quel pays d'Europe**. Aussi, au regard du taux de chômage élevé sur le territoire dunkerquois et au vu de la situation de l'emploi du côté belge, où des postes ne sont pas pourvus faute de candidats, il s'agit de **mettre en corrélation l'emploi disponible en Belgique avec les demandeurs d'emploi dunkerquois et de lever les freins à la mobilité transfrontalière**.

Depuis 2007, la Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre **organise en collaboration avec Pôle emploi, des séances d'information** à destination des demandeurs d'emploi du territoire dunkerquois afin de les **sensibiliser aux possibilités offertes par la mobilité transfrontalière**. Ainsi sont proposés, à une fréquence d'une fois par mois, des séminaires thématiques tels que « La mobilité des jeunes en Europe », « Travailler en



Belgique », ou encore « Travailler au Royaume-Uni ».

Par ailleurs pour compléter cette offre, la Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre a mené des **opérations de « coaching »**, cofinancées par Pôle emploi afin d'**accompagner l'insertion culturelle et linguistique des demandeurs d'emploi dunkerquois dans les entreprises belges**. Cette action de 4 mois a servi de test et a été proposée dans le cadre des « Etats Généraux pour l'emploi local » engagés par Monsieur Patrice Vergriete, Président de la Communauté urbaine de Dunkerque en 2014 et qui se poursuivent en 2015 et 2016.



L'impact territorial

Depuis 2007, **mille deux cent quatre demandeurs d'emploi ont été touchés** par ces programmes, la moitié a franchi la frontière et **un tiers occupe aujourd'hui un emploi en Belgique**, tout en continuant à résider et à consommer sur le territoire dunkerquois.

L'implication de la Communauté urbaine de Dunkerque dans la problématique de l'emploi et de la mobilité transfrontalière est renforcée depuis 2014, date à laquelle le Président de la Communauté urbaine a mis en

place l'opération "Etats Généraux pour l'emploi local". Dans ce cadre, douze groupes de travail ont été constitués, dont un consacré à l'emploi transfrontalier, qui est présidé et animé par la Directrice de la Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre, Nathalie Legros. Ainsi, **cette problématique spécifique aux territoires transfrontaliers suscite un réel engouement de la part des autorités locales**, car elle permet d'agir sur l'insertion des demandeurs d'emploi d'un territoire donné, à l'échelle d'une communauté de commune de 190 000 habitants.

Par ailleurs, **ce projet continue et se développe d'année en année**, puisqu'une demande de cofinancement sera déposée en mars 2016, auprès de l'agence Erasmus+ afin de financer une action spécifique pour 3 ans. Le résultat de cet appel à propositions est attendu en juillet prochain. Ce projet, s'il est accompagné par l'Europe, permettrait de **proposer plusieurs périodes d'ateliers de coaching sur les thématiques de la langue et de la culture d'entreprise en Belgique et au Royaume-Uni**, là encore destinés aux demandeurs d'emploi du dunkerquois.



Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site internet de la Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre :
<http://maisoneuropedirectdunkerque.fr/index>
- Synthèse des Etats Généraux pour l'emploi local de la Communauté Urbaine de Dunkerque :
<http://www.dk-eg-emploi.fr/egel/>

Contact(s) :

Maison de l'Europe-Centre Europe Direct Dunkerque Flandre
5 quai de la Citadelle, 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 21 00 16
Email : maison europe.dunkerque@wanadoo.fr

13. Favoriser la mobilité transfrontalière des travailleurs : le Forum Emploi Eurométropole

Pôle Emploi, VDAB, FOREM et Unizo

Les opérateurs

Pôle emploi, VDAB, le FOREM et Unizo.

Les programmes transfrontaliers de l'Union européenne

Fonds Européen de Développement Régional, Interreg IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Les partenaires financeurs

Province de Wallonie, Provincie West-Vlaanderen, Province du Hainaut, Conseil de développement de la Wallonie Picarde, Lille Métropole.

Avec le soutien de

EuresChannel, CSEF (Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation) de Mouscron-Comines, CSEF Tournai-Ath-Lessines, GECT (Groupement Européen de Coopération Territoriale) Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, VOKA (Chambre de commerce flamande), POM (agence de développement économique de la Province de Flandre occidentale), Prorienta (centre de formation wallon), CCI Wapi, Intercommunale IEG, UCM (union de classes moyennes), CHOQ (Organisation socio-économique en Wallonie picarde), Intercommunale Ideta, CCI Grand Lille, Chambre de commerce franco-belge, Maison de l'emploi, APES (Acteurs pour une Economie Solidaire), Conseil Régional Nord-Pas de Calais, Direccte (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)/SGAR (Secrétariat Général aux Affaires Régionales), université Lille 3, CRESS (Chambre régionale de l'Economie Sociale et Solidaire), Concertes.



Le projet

L'un des enjeux majeurs du territoire transfrontalier est l'emploi et la mobilité des travailleurs. Afin de favoriser le **décloisonnement des marchés de l'emploi de part et d'autre de la frontière**, les services publics de l'emploi français et belges ont mis en place différentes formes de collaboration. Parmi ces projets, il y a notamment le **Forum Emploi Eurométropole**.

Le projet était piloté et organisé annuellement de 2011 à 2014 par les services publics de l'emploi des trois territoires et Unizo, et cofinancé en partie grâce aux programmes européens. Ce Forum, où étaient présents **services publics de l'emploi, conseillers en recrutement, centres de formation, entreprises et actifs**, a eu lieu chaque année en alternance sur Lille, Kortrijk (Courtrai) et Tournai, avec la participation de nombreux partenaires dont le GECT Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

Les **objectifs** du projet étaient les suivants :

- **Répondre aux besoins des employeurs et des travailleurs/chercheurs d'emploi** sur une base élargie (passer du marché local au marché transfrontalier Lille-Kortrijk-Tournai) par l'organisation d'un Forum de l'emploi et de la formation et de séminaires professionnels concernant le potentiel emploi de

l'Eurométropole (secteurs innovants, économie verte).

- Forger un **partenariat structurel entre les services publics de l'emploi**, entre ceux-ci et les instances publiques et privées actives en la matière sur les trois zones et **mettre en place des collaborations systématiques et des réseaux fonctionnels** sur le territoire Lille-Kortrijk-Tournai.
- **Accroître significativement l'intégration et le dynamisme du marché du travail et de la formation** de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai.

L'impact territorial

A travers la mobilisation qu'il suscite, l'impact de ce Forum est clairement visible. **De 2011 à 2014, plus de 20 000 visiteurs** ont profité du Forum, dont près de 90 % étaient des demandeurs d'emploi. En 2014, lors de la huitième édition à Tournai, 4 055 visiteurs, dont plus d'un tiers de 18-25 ans, et 83 entreprises du territoire étaient réunis (55 entreprises wallonnes, 15 françaises et 13 flamandes). Près de 400 offres d'emploi étaient offertes au cours de l'événement, soit environ 1300 postes. Le taux de satisfaction est important : **92 % des entreprises ayant répondu à l'enquête ont rencontré des candidats qui correspondaient à leur recherche**, et

100 % sont satisfaites de leur participation. Côté visiteurs, 71 % se sont déclarés satisfaits de leur visite. Tous ont eu au moins un entretien au cours de leur visite, et certains en ont eu plus de 10 ! Ainsi **42 % des participants se sont vu offrir une proposition d'embauche ou un rendez-vous ultérieur.**

Mais l'autre impact majeur de ce projet a été de susciter une **collaboration pérenne entre les services publics de l'emploi concernés.** Au-delà de l'événement, c'est un véritable partenariat structurel qui s'est créé entre Pôle emploi, VDAB et le FOREM. Un « benchmarking » a été effectué entre ces acteurs à partir de 2011, qui a consisté à **étudier et analyser conjointement les modes d'organisation dans le but d'identifier les « bonnes pratiques » de chacun.** En a résulté un approfondissement du partenariat, avec la **mise en place d'outils :**

- une équipe transfrontalière,
- des expérimentations territoriales,
- une offre de service tripartite pour les entreprises,
- une expérimentation sur la formation professionnelle en entreprise préalable à l'embauche,
- des livrables sur les segmentations des entreprises et des chercheurs d'emploi.

Ce partenariat initié notamment sur le territoire de l'Eurométropole a vocation à être essaimé sur le reste du territoire, du littoral au Hainaut. Des expérimentations ont été menées par le Pôle emploi de Condé-sur-Escaut avec Les Maisons de l'emploi de Péruwelz, Bernissart et Belœil, par le Pôle emploi d'Halluin avec le FOREM de Mouscron, le Pôle emploi de Maubeuge Remparts avec le FOREM de La Louvière, le Pôle emploi de Villeneuve d'Ascq avec le FOREM de Tournai. Une véritable équipe transfrontalière existe aujourd'hui entre VDAB et Pôle emploi Nord-Pas de Calais. **Des actions communes sont mises en place, comme les séminaires thématiques pour entreprises par exemple.**

Ces échanges structurants du partenariat sont complétés par la **volonté de mettre en place de nouveaux projets d'envergure.** Ainsi un nouveau projet « Emploi sans frontières » a été présenté lors de la première phase de l'appel à projets Interreg V France-Wallonie-Vlaanderen à l'été 2015. La validation de la deuxième phase est attendue au printemps 2016. **Il s'agit de travailler au développement de l'offre de services transfrontaliers d'accompagnement des demandeurs d'emploi et au décloisonnement plus large encore du marché de l'emploi de chaque côté de la frontière.**

Les GECT : un accompagnement des projets territoriaux de coopération

Il existe aujourd'hui deux Groupements Européens de Coopération Territoriale (GECT) dans notre Région : le GECT West-Vlaanderen / Flandre-Dunkerque-Côte d'Opale, et l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. **Leur but est de répondre aux difficultés rencontrées dans le domaine de la coopération transfrontalière, et de faciliter et promouvoir la coopération transfrontalière,**

transnationale et interrégionale entre leurs membres. Ils sont donc à même d'appuyer des projets de coopération transfrontalière.

L'Eurométropole, partenaire du projet Forum Emploi Eurométropole, a été créée en 2008, réunissant 147 communes françaises et belges, soit 2,1 millions d'habitants, dans le but de favoriser la coopération transfrontalière. Les principaux **axes stratégiques** de ce GECT pour la période 2014-2020 sont le **développement du potentiel socio-économique**, la **mobilité interne** et **l'accessibilité du territoire**, le **développement du cadre de vie « bleu et vert »** et le **développement du projet participatif ESPACE BLEU.**

Dans le cadre du premier axe, **l'une des ambitions de l'Eurométropole est de créer un véritable marché de l'emploi transfrontalier.** Cette ambition se décline notamment dans ces objectifs :

- offrir une visibilité globale de l'offre d'emploi à l'échelle de l'Eurométropole,
- organiser une meilleure adéquation entre les formations et les besoins du marché de l'emploi.

Ces objectifs correspondent donc aux projets de coopération des services publics de l'emploi, auxquels l'Eurométropole apporte un soutien en appuyant les opérateurs dans la définition des stratégies d'action et de communication.

Pour plus d'informations

Contact(s) :

Laurent CAMELOT
Chef de Projet Interreg V « Emploi sans frontières »
Pôle emploi Nord Pas-de-Calais-Picardie
Direction de la Stratégie & des Relations Extérieures
Tél : 03.28.77.79.85
Email : laurent.camelot@pole-emploi.fr

Céline ORTEGA
Chargée de projets européens, Coordinatrice Projet Interreg V « Emploi sans frontières »
Pôle emploi Nord Pas-de-Calais-Picardie
Direction de la Stratégie & des Relations Extérieures
Tél : 03 28 76 08 66
Email : celine.ortega@pole-emploi.fr

Séverine FLAHAULT
Adjointe du directeur - Responsable Coordination et communication, Agence de l'Eurométropole
Doorniksestraat 63, 8500 Kortrijk (Courtrai), Belgique
Tél : +32 56 23 11 08
Email : severine.flahault@eurometropolis.eu

Mots clés :

14. Mobilité jeunes et apprentissage

Ville de Tourcoing



Les structures impliquées

En France :

Ville de Tourcoing

En Europe :

Mouscron (Belgique), Berlin Mitte, Bottrop, Mulhausen (Allemagne), Rochdale (Grande-Bretagne), Jastrzebie-Zdroj (Pologne), Biella (Italie), Guimarães (Portugal).

Les modalités de financement

Ville de Tourcoing, projets européens (Comenius Regio et PEJA inclus dans le programme Erasmus+ depuis, Interreg)

Le projet

La mobilité internationale des jeunes à Tourcoing : d'abord une volonté politique.

Éléments de contexte

La Ville de Tourcoing est composée de 93 974 habitants. La part des moins de 25 ans représente plus de 38% de la population totale. On retrouve 13 508 filles et garçons âgés entre 6 et 15 ans et 13 288 jeunes âgés de 16 à 25 ans au sein des seize quartiers de la Ville.

La jeunesse de Tourcoing est plurielle : ce sont des étudiants, des lycéens, des collégiens, des demandeurs d'emploi, des jeunes actifs, issus de tous les quartiers.

La Ville de Tourcoing : ouverte sur le monde

Le rayonnement de la Ville de Tourcoing au-delà des frontières s'exprime au travers des partenariats qu'elle a tissés avec les villes amies depuis plusieurs années : Mouscron (Belgique), Berlin Mitte, Bottrop, Mulhausen (Allemagne), Rochdale (Grande-Bretagne), Jastrzebie-Zdroj (Pologne), Biella (Italie), Guimarães (Portugal).



La mobilité internationale de la jeunesse à Tourcoing

Elle se traduit en événements, accompagnements individualisés, montages de projets européens, mise à disposition de documentations mobilité et développement de l'information hors les murs.



Les objectifs de la Ville de Tourcoing en matière de mobilité des jeunes

- Développer la mobilité européenne et internationale des jeunes dans le but de répondre aux différentes attentes des jeunes (volontariat, stage, emplois, bénévolat,...).
- Informer les jeunes à l'échelle du territoire des différents dispositifs de mobilité existants, expérience individuelle ou collective.
- Proposer des rendez-vous personnalisés aux jeunes et leurs familles pour leur permettre de concrétiser leur projet.
- Orienter les jeunes vers les partenaires identifiés et dispositifs concernés.
- Organiser et participer à la construction d'événements autour de la mobilité européenne et internationale (Cap Sur Le Monde, Nuit des Etudiants du Monde, Opération Tourcoing Talents Jeunesse) en collaboration étroite avec l'ensemble des partenaires de la Région.

Les projets initiés par la Ville de Tourcoing

La Ville de Tourcoing a déjà écrit trois projets européens dont elle était le chef de file

COMENIUS REGIO
MICRO PROJET INTERREG
ECHANGE DE JEUNES EUROPEENS (PEJA)

L'impact territorial

La Ville souhaite que les jeunes « mobiles », ambassadeurs de la mobilité puissent communiquer leurs expériences à des jeunes qui n'osent pas encore franchir le pas. Il s'agit de promouvoir la mobilité par les pairs.

Elle reste persuadée que la mobilité constituera une valeur ajoutée dans le parcours du jeune notamment en termes d'employabilité, d'ouverture interculturelle et sur le monde.



Pour plus d'informations

Sur internet :

Site internet de la Ville de Tourcoing :
<http://www.tourcoing.fr/>

Contact(s) :

Malika Chergui
Responsable de la Mission Citoyenneté et Mobilité
Internationale des jeunes
Direction jeunesse - Ville de Tourcoing
10 Place Victor Hassebroucq
59200 Tourcoing

Tél. : 03 59 63 40 44

Mail : mchergui@ville-tourcoing.fr

15. Projet CBOOPSD : observatoire transfrontalier et amélioration des services publics



Département du Pas de Calais, Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

Les structures impliquées

En France :

Conseil Départemental du Pas-de-Calais, Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer, Communauté d'Agglomération de Saint-Omer, Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues

En Angleterre :

Kent County Council, Swale Borough Council, Canterbury City Council, Gravesham Borough Council, Thanet District Council, Tunbridge Wells Borough Council, Dover District Council, Tonbridge & Malling Borough Council, Ashford Borough Council, Dartford Borough Council, Medway Council, Shepway District Council, Maidstone Borough Council, Sevenoaks District Council

Les modalités de financement

Le budget total du projet s'élève à 4 479 869 €, financés à hauteur de 50 %, soit 2 239 934 €, par le FEDER via le programme Interreg IV A 2 mers, le reste étant co-financé par les partenaires de la manière suivante :

- Conseil Général du Pas-De-Calais 519 275 € ;
- Agence d'Urbanisme et de Développement de la Région de Saint-Omer 63 140 € ;
- Communauté d'Agglomération de Saint-Omer 32 998 € ;
- Communauté de Communes du Canton de Fauquembergues 32 998 € ;
- Les 14 partenaires anglo-saxons se sont répartis de leur côté le financement de 1 591 529 €.

Le projet

Le projet visait à développer un **modèle transfrontalier d'observatoire des usagers destiné à optimiser les services publics** dans le Pas-de-Calais et le Kent. L'objectif principal consistait donc à approfondir la connaissance des besoins des usagers du Pas-de-Calais et du Kent de façon à ce que les services publics puissent être ajustés aux besoins et aux attentes des différentes catégories d'usagers. De par les différences importantes relevées de part et d'autre de la Manche, il s'est avéré nécessaire de procéder à des adaptations techniques, notamment du point de vue de la disponibilité des statistiques utilisables. En effet, la culture client anglo-saxonne et la préexistence d'outils de recensement

approfondis (Expérian) induisait une richesse de données exploitables permettant de dresser des groupes d'usagers par profil. En France, la CNIL et le Recensement Général de la Population (INSEE) donne accès à des données plus estimées et moins personnalisées. Ainsi, tout en partageant une approche commune dans la volonté de rendre plus efficaces les services publics rendus à la population, la mise en place d'outils d'analyse des besoins a été influencée par ces contextes nationaux, en aboutissant non pas à un dispositif d'observation transfrontalier, mais à une logique partagée quant à la prise en compte des besoins des publics et dans les modes de réponse initiés.



Les activités du projet ont consisté à :

- Développer un ensemble d'outils et de méthodes pour identifier la façon la plus efficace de fournir des services à chaque groupe d'usagers. Ensuite, comparer à la façon dont les services sont actuellement proposés. Utiliser enfin les résultats pour améliorer la fourniture des services.
- Etablir et appliquer une stratégie d'amélioration des services basée sur ces outils dans un but d'optimisation.
- Evaluer les résultats de façon à mesurer les plus-values des outils développés afin d'assurer la continuité d'amélioration de l'efficacité des services et leur dissémination.

En personnalisant les services, les partenaires optimisent

leur efficacité, ciblent les ressources par rapport aux besoins, améliorent l'efficience par une plus grande pertinence et une plus grande adéquation à l'usager, ce qui a pour conséquences **d'accroître la satisfaction des usagers et l'augmentation du recours aux services.**

Les partenaires du Kent, de Medway, du Pas-de-Calais et de l'Audomarois ont donc développé, selon des méthodes différentes, des outils d'identification des besoins et usages, avec notamment une classification des usagers en fonction de leurs besoins, qui a permis d'identifier des lacunes dans les services et de définir des opportunités d'amélioration.



L'impact territorial

Ce projet a permis aux partenaires de **partager leurs expériences et leurs bonnes pratiques** pour que tous en bénéficient. En réunissant des territoires urbains et plus ruraux, les spécificités ont pu être appréhendées avec des enseignements encore plus riches pour chacun. Les fonds européens ont permis à tous les partenaires de participer au projet, en réalisant des **économies d'échelle dans les coûts du développement et de la mise en œuvre des outils**, afin d'atteindre une efficacité plus grande des services qui profite aux populations des deux zones et améliore parallèlement l'accès des usagers et la qualité des services.

Le concept même de services publics a complètement changé pour les usagers en raison de l'évolution des TIC (technologies de l'information et de la communication). Ce changement a été au cœur d'une analyse en profondeur effectuée par CBOOPSD. Des projets en ont découlé qui ont ouvert la porte à de **nouveaux services en ligne pour un public élargi**. Pour faciliter ce processus, plusieurs portails ont été créés de façon à fournir aux usagers des services en ligne ainsi qu'une gamme d'outils interactifs qui ont aidé à rapprocher les services des habitants.

Au-delà des outils d'analyse et de prise en compte des besoins, d'autres projets concrets d'amélioration ont pu également être développés en réaction aux analyses fines menées.

Les partenaires ont notamment travaillé sur le **thème de la mobilité**. Le Pas-de-Calais et le Kent ont tous deux une population concentrée sur quelques zones urbaines

majeures mais aussi dispersée sur de larges zones rurales en nombreux petits regroupements. Un **besoin d'interopérabilité** entre les systèmes de transport et d'information a été identifié.

A Saint-Omer par exemple, les partenaires ont **développé une plateforme d'informations** sur les transports, qui coordonne les services, encourage l'intermodalité et améliore la performance des réseaux de transports publics. Les usagers disposent ainsi d'informations utiles pour décider de leur itinéraire, ce qui réduit l'impact environnemental des transports en encourageant l'intermodalité et l'utilisation de moyens de transport moins polluants.

Un autre aspect de ce projet a été le **développement de points d'accès aux services qui groupent plusieurs prestataires** dans un lieu unique, appelé Gateway. Ces guichets uniques permettent à l'usager de répondre à de nombreux besoins en services, souvent liés, centrés en un lieu unique. Il en résulte une grande **économie en temps** mais aussi une **meilleure efficacité dans le service** et donc une **satisfaction accrue de l'usager**. Plusieurs Gateways ont été ouverts dans le Kent et une Maison des Services a ouvert à Fauquembergues en décembre 2010.

Enfin, les partenaires ont généré une série d'**études de cas** sur différents thèmes pour expliquer la façon dont les outils ont été utilisés et dont les services en ont profité. Ces analyses sont depuis transposées dans les plans et schémas d'équipements en recherchant des localisations optimales pour les nouveaux services, en proposant des **pistes d'amélioration** des gammes proposées et en innovant dans les **mutualisations d'offres en adéquation avec les besoins des publics**.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site internet du projet : <http://fr.cboopsd.eu/>
- Fiche du projet (en anglais) : http://www.interreg4a-2mers.eu/download_approved_project?id=16068
- Plateforme d'information sur les transports de Saint-Omer : www.bougeco.com
- Site internet de la Maison des Services à Fauquembergues : www.maisondesservicescccf.fr

Contact(s) :

Rudy WINCKE
Conseil départemental du Pas-de-Calais
Chef de projet Cluster Eco²Mobility
Chargé de missions
Pole des Territoires
Direction du Développement territorial
Rue Ferdinand Buisson, 62000 Arras
Tél : 03 21 21 92 42
Email : wincke.rudy@pasdecalais.fr



16. Développement de l'envoi de jeunes amiénois en service volontaire européen

Association GAS et Ville d'Amiens

Les structures impliquées

En France :

Ville d'Amiens, Association GAS



Au Royaume-Uni :

OpportUNITY



En Moldavie :

ADVIT



Au Portugal :

Casa da Juventude de Amarante



Les modalités de financement

Budget 2016 : Ville d'Amiens 17 550 €, GAS (qui a sollicité des subventions du programme Erasmus +) 24 532 €.

Le projet

L'association GAS (Groupe d'Appui et de Solidarité), créée en 2007 à Amiens, a pour mandat de **développer des initiatives solidaires et citoyennes** en France et à l'international, en appui aux porteurs de projets individuels et collectifs, afin de renforcer le tissu social et de réduire les inégalités. GAS s'inscrit dans une démarche de recherche-action autour de trois modalités d'action :

- Information et sensibilisation du « grand public » ;
- Formation de publics ciblés au sein d'établissements scolaires, de structures d'éducation populaire, de structures sociales ou de collectivités locales ;
- Accompagnement au changement des acteurs formés.

A mi-chemin entre les projets de Solidarité Internationale et ceux d'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité portés par GAS, l'association développe un axe **projets européens autour de l'interculturalité, de l'engagement et de la mobilité des jeunes**. GAS travaille ainsi en Picardie à l'accompagnement de groupes de jeunes dans le montage et la réflexion autour d'un projet de solidarité internationale. Ce travail passe par une sensibilisation sur le sens de l'engagement et de la solidarité et sur l'importance d'inscrire le projet de mobilité dans un projet plus global d'éducation à la citoyenneté et d'insertion sociale et professionnelle.

Depuis 2013, GAS bénéficie de l'**accréditation comme organisme d'envoi pour le Service Volontaire Européen (SVE)**. Le SVE fait partie du programme européen Erasmus +, et offre l'opportunité à des jeunes de 17 à 30 ans de vivre un engagement dans un autre pays. Il leur permet de **découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à l'insertion socio-professionnelle**. Le SVE permet de s'engager et de réaliser des missions d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficulté, économie sociale et solidaire, etc.) au sein d'une structure à but non lucratif.

GAS a mené, en 2015, quatre projets de volontariats

européens court terme de deux semaines : trois projets au Maroc et un projet en Italie, pour un total de vingt-neuf participants. Deux jeunes ont également pu partir en 2015 en SVE long terme en Italie (12 mois) et en Pologne (9 mois). Un des projets avec le partenaire marocain Migrations & Développement s'est déroulé **en partenariat avec la Ville d'Amiens**, impliquant sept volontaires identifiés par le Centre d'Animation Jeunesse l'Odyssée d'Amiens et un animateur jeunesse de la Ville. Face au **retour positif de la part des participants et de l'encadrant jeunesse** qui les accompagnait et au souhait de la ville d'Amiens de **permettre à plus de jeunes amiénois de vivre une telle expérience d'engagement à l'international**, le partenariat a été réitéré.

Ainsi, **en 2016, dans le cadre de ce partenariat GAS-Ville d'Amiens, dix-huit amiénois entre 17 et 30 ans auront l'opportunité de partir en SVE court terme pour deux semaines**. Au **Royaume-Uni** au sein de l'association jeunesse partenaire OpportUNITY, six volontaires accompagnés d'un encadrant jeunesse iront à la découverte d'initiatives alternatives (commerce équitable, magasins de seconde main, etc.) et de structures jeunesse, afin de les répertorier et d'en assurer la communication, par la rédaction d'articles pour le blog et les réseaux sociaux de l'association. En **Moldavie**, au sein de l'association partenaire ADVIT, association visant le renforcement des compétences des jeunes à travers des projets de mobilité et le bénévolat, six volontaires accompagnés d'un encadrant jeunesse contribueront à la mise en place d'animations socio-culturelles au sein de structures sociales de Chisinau. Au **Portugal**, au sein de l'association jeunesse partenaire Amarante Aventure Marao Clube, six volontaires accompagnés d'un encadrant jeunesse appuieront des structures locales dans leurs activités d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité et dans leurs animations socio-culturelles.

Les informations concernant les possibilités de départ en SVE sont communiquées à la fois par GAS et par la ville

d'Amiens via divers supports (réseaux sociaux, sites internet, radio, articles presse, etc.) afin de **toucher le maximum de jeunes de la ville, sans condition de diplôme ou de niveau de langue**. En effet, ces projets visent principalement des **jeunes ayant moins accès aux programmes de mobilité du fait de leur parcours personnel, scolaire ou professionnel, de leur éloignement géographique**. Il s'agit de leur permettre d'accéder aux programmes internationaux d'engagement via une **information et un accompagnement renforcés**. Des réunions d'information collectives sont organisées pour leur fournir davantage d'éléments relatifs au SVE et aux projets. Il s'agit de les impliquer en tant qu'acteurs à part entière en amont des projets, afin que ceux-ci répondent à leurs attentes et besoins et qu'ils soient **cohérents dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle**.

Pour que cette expérience soit la plus pertinente possible, les jeunes volontaires bénéficient d'un **accompagnement avant le départ** (entretiens individuels, deux jours de préparation au départ sur les aspects logistiques, la connaissance du groupe et le développement d'un esprit d'équipe, aspects interculturels, etc.), **pendant leur mobilité** (tutorat renforcé par la structure d'accueil via un tuteur suivant les jeunes dans leurs missions et par la structure d'envoi via l'accompagnateur jeunesse), **et au retour** (bilan de retour individuel et collectif, création du youthpass³, accompagnement à la mise en place d'une valorisation de leur expérience).



L'impact territorial

Pour la Ville, ce projet représente une **opportunité d'exercer ses compétences** dans le domaine de la jeunesse, tout en favorisant la citoyenneté européenne. Il permet par ailleurs de **développer d'autres projets européens** de partenariat avec le GAS, tel un échange interculturel de jeunes entre la France, la Tunisie et l'Allemagne autour des Droits de l'Homme, prévu pour le second semestre 2016 via un financement de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse). S'annonce également un séminaire euro-méditerranéen d'échange de bonnes pratiques entre professionnels de la jeunesse sur la question des migrations (en mai 2016 à Amiens). Enfin, ce projet s'inscrit dans une véritable **dynamique de**

la Ville, qui se porte candidate pour être Capitale européenne de la Jeunesse en 2019.

Pour les jeunes concernés par ces mobilités, le projet vise à les accompagner avant, pendant et après leur expérience. A ce titre, à leur retour, un suivi est prévu sur la mise en place d'**actions de valorisation** leur permettant, d'une part, de prendre du recul et de mieux s'approprier leurs apprentissages et, d'autre part, de faire de la sensibilisation par les pairs auprès d'autres jeunes de la ville. Le projet vise donc un impact direct sur les dix-huit volontaires mais également un **impact indirect sur leur entourage** et sur d'autres jeunes qui pourraient participer par la suite à une mobilité européenne. En outre, de jeunes conseillers du CMJA (Conseil Municipal des Jeunes Amiénois)⁴ impliqués dans les projets pourront être **formés et développer de manière autonome par la suite leurs propres projets** d'engagement, et être force de proposition en la matière auprès des élus.

Parallèlement, ces projets représentent une **opportunité pour les encadrants accompagnateurs**. Trois animateurs jeunesse de la ville sont concernés dans le cadre de ces trois projets communs en 2016. Ils pourront grâce à leur mobilité **développer un réseau** de professionnels capable d'accompagner des jeunes autour d'un projet de mobilité européenne collective. Ils développeront ainsi à la fois leurs **compétences d'accompagnement** et les possibilités de développement de nouveaux projets de partenariat.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site de la Ville d'Amiens : www.amiens.fr
- Site du GAS : www.gas-asso.fr
- Page Facebook du GAS : GAS Solidarité
- Vidéo témoignage : <http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/blog/225/17/Fil-Rouge-Maroc-1-retour-sur-une-experience-de-SVE-vecue-par-des-jeunes-picards.html>
- Article du CRIJ Picardie : <http://studiocrij.eu/info/fil-rouge-maroc-i/>

Contact(s) :

Yasmine CHIARUZZI, Responsable Programmes
GAS, Château de Montières
142 rue Baudoin d'Ailly, 80090 Amiens
Tél : 03 22 44 07 71 / Email : ycharuzzi@gas-asso.fr

Ahmed FELLAH

Responsable Service Jeunesse, Ville d'Amiens
Espace Dewailly, 3 place Dewailly, 80000 Amiens
Email : a.fellah@amiens-metropole.com

³) Instrument de valorisation de compétences acquises par l'apprentissage non formel dans le cadre du programme européen Erasmus +

⁴) A travers son souhait d'impliquer ses citoyens, la Ville d'Amiens met en place un conseil ouvert aux jeunes, répartis sur 2 collèges paritaires : 14/17 ans et 18/22 ans avec pour objectifs l'éducation à la citoyenneté ; la proposition d'actions ; la mise en place de projets et l'instauration d'un dialogue et d'un échange entre les jeunes conseillers et les élus locaux.

17. Travail sur la diversité : chantiers au Maroc et accueil réciproque

Ville d'Avion



Les structures impliquées

En France :

Ville d'Avion, association C.A.R.A, association El Fouad, Secours Populaire Français, association Enjeu, association 7 Arc en Ciel, association des Donneurs de Sang, association des Résidents de Pinchonvalles, association Sang et Or, association de l'Amicale du Vieux, Secours Catholique, association Détente et Loisirs du Moulin, Amicale des Sapeurs Pompiers, Club de canoë-kayak, mosquée et paroisse d'Avion.

Au Maroc :

Villages de Tabiaa, Larjaam, et Tamassinte.

Les modalités de financement

Le coût du projet est de 58 595,19 €, dont 28,5 % sont financés par le Conseil Départemental du Pas-de-Calais, via l'appel à projets « Imaginons un monde meilleur », et 71,5 % financés par la commune d'Avion.

Le projet

De tout temps, les valeurs d'amitié et de solidarité ont été fortes à Avion. Notre ville a été construite aussi par des populations migrantes. Au cœur même de la cité, les différentes immigrations suscitées par le développement de l'industrie minière (Polonais, Marocains, ...) se sont totalement intégrées.

Cette immigration a apporté ses richesses et des défis à relever. C'est ainsi que se sont développées les valeurs du vivre ensemble à travers la solidarité, la volonté de paix et le respect de l'autre.

Malgré cela, nous avons observé depuis peu des remises en question sur le bien vivre tous ensemble. Des attitudes négatives d'enfants, de jeunes, d'adultes, entre eux, même si elles restent dérisoires, nous ont inquiété et obligé à concevoir des actions fortes où chacun doit réapprendre à se découvrir, à mieux connaître les cultures de tous et surtout à apprendre à s'apprécier pour vivre ensemble dans un monde de paix et de solidarité.

Notre ville est jumelée avec la ville de Zgorzelec, en Pologne, depuis 2000 et depuis quelques années, nous avons créé du lien, des échanges avec trois villages du Maroc.

En 2010, nous avons organisé un séjour de quatorze jours au Maroc pour vingt jeunes avionnais, avec une étape de sept jours au village de Larjaam. Ces jeunes avionnais étaient des lycéens et étudiants volontaires pour partir dans le cadre d'un projet de solidarité.

En 2011, nous avons fait évoluer ce séjour, en créant un second partenariat local, avec une étape au village de Larjaam, suivie d'une étape au village de Tamassinte. En

2012, le séjour de jeunes s'est déplacé dans les villages de Larjaam, Tamassinte et au village de Tabiaa.

En septembre 2012, nous avons accueilli à Avion une délégation de quinze adultes issus de ces trois villages, durant dix jours, ayant pour objectif de faire découvrir notre ville, mais également de travailler à ce que nous accueillions des enfants et jeunes du Maroc.

Ces séjours se sont construits et ont évolué durant ces trois années, grâce à des familles avionnaises originaires des trois villages et qui habitent à l'année soit à Avion, soit dans leur village d'origine. Du séjour « découverte du Maroc, en formule semi-hôtelière et hébergement chez l'habitant au village de Larjaam », nous sommes arrivés à construire un séjour uniquement chez les habitants à travers des étapes dans les villages de Larjaam, Tabiaa et Tamassinte.

En 2013, la municipalité a décidé de mettre l'accent sur le thème du droit à la différence et du mieux vivre ensemble. C'est dans cette thématique forte, que nous



avons eu la volonté d'accueillir des enfants et jeunes issus des trois villages du 8 au 25 août 2013. Les jeunes accueillis ont été sélectionnés par consultation des habitants des villages, sauf à Laarjam, où un tirage au sort a été organisé.



Les jeunes que nous avons accueillis n'ont pas connu la réalité de l'immigration en France de leurs aînés pour le travail de la mine. Notre population, à part quelques anciens, ne se représentent plus l'histoire, qui a produit leur présent.

Les objectifs de ces échanges étaient les suivants :

- sortir de la compréhension des différences comme des obstacles à la vie ensemble, vers une **compréhension des différences comme richesse et comme moyen de « vivre ensemble »** ;
- sortir des frontières intérieures pour mieux affronter les difficultés liées aux contextes économiques, politiques et sociaux ;
- **lutter contre l'intolérance et le repli identitaire** ;
- **échanger sur nos modes de vie, nos cultures, nos pratiques** citoyennes et environnementales pour inventer un monde meilleur où l'homme, l'humain est au centre des préoccupations ;
- faire évoluer une pratique d'échange de « je suis accueilli » à « j'accueille » ;
- **mettre en mouvement la population et les associations locales** sur un projet de solidarité ;
- permettre à des enfants et jeunes de **découvrir notre ville et notre région**, son patrimoine et ses richesses culturelles et humaines ;
- donner la possibilité de faire des choix, d'**agir en citoyens du monde et solidaires** ;
- **sensibiliser** les enfants, jeunes et adultes, accueillis et accueillants, sur des **enjeux de développement** autour de quatre thèmes :
 - citoyenneté,
 - paix,
 - environnement et développement durable,
 - éducation.

L'impact territorial

Ce projet a eu un impact sur l'ensemble des acteurs locaux. Ce travail de **co-construction** d'accueil avec les associations locales a permis de **créer d'autres initiatives**

locales en commun.

Ainsi il est prévu en 2017 de créer un **chantier de solidarité** à Larjaam, à partir d'un collectif d'adultes représentant les différentes associations locales qui se sont investies dans le projet initial, pour construire un local d'environ 100 m² afin de répondre au manque d'infrastructures. Cet équipement aura pour vocation première d'accueillir les enfants avant et après le temps scolaire. Il sera doté d'outils informatiques afin de donner aux jeunes du village des moyens indispensables à un meilleur apprentissage, mais aussi de leur permettre une initiation aux nouvelles technologies. Ce lieu permettra également aux femmes du village de se réunir dans un endroit aménagé et fonctionnel.

La population avionnaise a fortement apprécié l'accueil des vingt-quatre jeunes marocains, issus des trois villages et s'est fortement investie dans l'accueil. La population a participé à des **moments de rencontre et d'échange** avec ces jeunes marocains, en participant à la construction d'événements (fêtes dans les quartiers, sorties communes, etc.).

Les échanges entre les jeunes avionnais et les jeunes marocains ont permis de **porter un regard sur les conditions de vie, d'éducation et de loisirs des jeunes dans les pays respectifs**. Des liens ont été tissés entre nos associations et les trois villages, qui continuent de correspondre.



Pour plus d'informations

Sur internet :

Site de la Ville d'Avion : <http://www.ville-avion.fr/spip.php?rubrique9>

Contact(s) :

Sylvie GOSSELIN
Hôtel de Ville
Place Duclos, 62210 Avion
Tel : 03 21 79 75 91
Email : sgosselin.avion@orange.fr

18. Séminaire franco-marocain : « Regards croisés sur la politique de la ville »

Région Nord Pas de Calais - Picardie

Les structures impliquées

En France :

Conseil régional Nord-Pas de Calais, Communauté d'agglomération de l'Artois (Artois Comm), Communauté Urbaine de Dunkerque, GIP Lille Métropole Renovation Urbaine, Secrétariat Général aux Affaires Régionales (SGAR), Extra Cités, Mission Bassin Minier, association Effet Déco, Institut Régional de la Ville (IREV), Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).

Au Maroc :

Conseil régional de Doukkala Abda, Inspection de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire (structure déconcentrée marocaine), associations de Doukkala Abda, collectivités locales des provinces de Safi, de Youssoufia, de Sidi Bennour et d'El Jadida, INDH (Initiative Nationale pour le Développement Humain), délégation régionale de l'Habitat et de la Politique de la ville (structure déconcentrée marocaine), Agences Urbaines de Safi et d'El Jadida, l'ADS (Agence de Développement Social).

Les modalités de financement

Conseil régional de Doukkala Abda : 26 200€ ; Conseil régional Nord-Pas de Calais : 34 820 € ; Ministère des Affaires Étrangères : 20 000€ ; Direction Générale des Collectivités Locales (Ministère de l'Intérieur marocain) : 20 000€.

Le projet

Dans le cadre de leur coopération décentralisée, les régions Nord-Pas de Calais et Doukkala Abda ont organisé **un séminaire axé sur la politique de la ville et ses enjeux**, destiné aux élus et acteurs concernés. Une première partie a eu lieu en région de Doukkala Abda (juin 2014) et une seconde en Nord-Pas de Calais (novembre 2014). Les objectifs étaient de **favoriser l'échange d'expériences, mais aussi l'émergence de projets communs**, de sensibiliser élus et acteurs publics sur la pertinence d'une **gouvernance partagée et d'une logique transversale sur la politique de la ville**, et enfin d'appuyer le Conseil régional de Doukkala Abda dans l'élaboration d'une stratégie sur son territoire.

La première rencontre était un temps d'observation et de partage, avec une mise à plat des définitions, concepts, actions, mais aussi de bilan, attentes et questionnements. La seconde partie était centrée sur le **partage d'expériences et d'enseignements**. Les thèmes abordés ont été la **renovation urbaine**, avec la visite du quartier des Trois Ponts à Roubaix, la **reconversion des territoires**, à partir de l'exemple du bassin minier, et la **reconquête économique, urbaine et sociale du territoire** par la reconversion d'une ancienne zone portuaire, avec un déplacement sur le littoral dunkerquois. L'accent était mis sur la **ville durable** et sur la **qualification des acteurs**.

L'impact territorial

Ce séminaire a permis de **confronter les réalités**, dans un contexte de renouvellement des politiques de la ville tant en France qu'au Maroc, et de mobiliser experts,

associations, collectivités locales et services déconcentrés autour de thématiques définies conjointement. **La diversité des situations et les similitudes des enjeux** et questions ont contribué à **faire émerger des bonnes pratiques et des besoins spécifiques** en renforcement de compétences. Ce séminaire a montré la pertinence de croiser les regards, de **se décentrer** par rapport à ses propres pratiques, afin de **nourrir les réflexions** et de **gagner collectivement en qualité**. Ce séminaire sera la base de **nouveaux échanges et de futurs projets**. Certains axes ont été évoqués : réalisation d'études d'impact ou de faisabilité, en privilégiant une approche transversale, mais intégrant la dimension économique. Le champ est laissé libre pour d'autres échanges, en s'appuyant sur des structures ressources (IREV, CNFPT, agences d'urbanisme, etc.).

Pour plus d'informations

Contact(s) :

Hélène FERNAGU

Chargée de mission Méditerranée, Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux
Conseil Régional Nord Pas de Calais - Picardie
151 avenue du Président Hoover, 59555 Lille Cedex
Tél : 03 28 82 79 46

Email : helene.fernagu@nordpasdecalspicardie.fr

19. Projet CLIMED : élus, techniciens et société civile sur la thématique climat

Communauté Urbaine de Dunkerque



Les structures impliquées

En France :

Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), Ville de Grande-Synthe, Maison de l'Environnement de Dunkerque, Centre de Ressources du Développement Durable (CERDD), Atelier Université Populaire de la ville de Grande-Synthe

En Algérie :

Ville d'Annaba, Institut Français d'Annaba

En Tunisie :

Ville de Bizerte

Les modalités de financement

Le budget est de 65 720 €, répartis ainsi : Communauté Urbaine de Dunkerque 18 820 € ; Grande-Synthe 4 900 € ; Maison de l'Environnement 2 000 € ; Région Nord-Pas de Calais 15 000 € ; Ministère des Affaires Etrangères (le projet est lauréat de l'appel à projet "Climat") 14 200 € ; Annaba 6 100 € ; Institut français d'Annaba 300 € ; Bizerte 4 400 €.

Le projet

La Communauté Urbaine de Dunkerque et les villes d'Annaba (Algérie) et Bizerte (Tunisie), partenaires depuis quelques années, ont mis en place en 2015 un projet sur un **enjeu commun : le rôle des territoires dans la lutte contre le dérèglement climatique**. L'objectif est de mettre en place **des réflexions et des échanges** sur cette thématique pour les acteurs institutionnels, techniques et citoyens des trois territoires partenaires. Quatre actions sont menées en parallèle pendant un an :

- **Rencontres institutionnelles** : conférences, rencontres et visites pour une participation conjointe à la COP21.
- **Échanges entre techniciens** des collectivités : visioconférences, partage de méthodes et visites de terrain afin de capitaliser sur les expériences de chacun.
- **Forums pour la société civile** : échanges, mise en réseau et partages de méthodes puis financement de projets en partenariat entre plusieurs associations.
- **Actions pédagogiques** auprès des citoyens.

L'impact territorial

Ce projet permettra de tisser un **réseau d'acteurs sur les trois territoires** concernés, et d'ouvrir la voie à des **initiatives nouvelles et innovantes**, inspirées de celles des partenaires. Ainsi il permettra la mise en place et la **capitalisation** sur les pratiques des collectivités et des acteurs territoriaux ayant un impact sur le climat. Le projet CLIMED est innovant car il met en place une relation tri-partite unique faite de plateformes d'échanges institutionnels, techniques et citoyens. Il met en relation des acteurs locaux issus de contextes très différents. Le projet permettra également d'**identifier des pratiques locales contre le dérèglement climatique**, bien qu'elles ne soient pas affichées en tant que telles.

Par ailleurs, le projet aura un impact climat réel puisque la CUD enclenchera une **dynamique de compensation**

carbone à travers le reversement à un organisme agréé (CO2 solidaire, Climatmundi) et la plantation d'arbres sur son territoire. De plus, le projet et ses effets seront intégrés comme une composante du Plan climat de la CUD. Ainsi, **ce projet bénéficiera non seulement aux structures participantes mais aussi au territoire, aux élus et services des collectivités sur chacun des territoires, ainsi qu'aux associations et entreprises participantes**. En effet, depuis 2011 Dunkerque et Annaba mettent en œuvre une coopération économique, et plusieurs entreprises sont « acclimatées » à la relation entre les territoires. Dans le cadre de ce projet, les entreprises seront invitées à exposer leurs pratiques favorables à la lutte contre le dérèglement climatique dans les rencontres institutionnelles. De plus, le projet permettra, dans le cadre de la rénovation du bâtiment de l'institut français d'Annaba, de **mettre en valeur les produits et savoir-faire des entreprises dunkerquoises**. Cette partie du projet, non budgétisée, pourra être menée avec l'organisme dunkerquois ECOPAL, pionnier de l'écologie industrielle.

Pour plus d'informations

Sur internet :

Film de présentation du projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=fajStFO5NKU>

Contact(s) :

Farid AOUAICHIA, Chargé de mission
Communauté urbaine de Dunkerque
Pertuis de la Marine, 59140 Dunkerque
Tél : 03 28 62 70 00
Email : farid.aouaichia@ cud.fr

20. Jumelage des Parlements de la jeunesse pour l'eau en Artois-Picardie et en Bulgarie

Agence de l'eau du bassin Artois-Picardie



Les structures impliquées

En France :

Agence de l'eau du bassin Artois-Picardie. Depuis la mise en place des écoles écologiques, plusieurs professionnels de l'eau et de sa gestion ont transmis leurs connaissances et ont rencontré les jeunes. Outre les spécialistes de l'Agence de l'eau : le bureau d'études GEMEL (Groupe d'étude des milieux estuariens et littoraux), Véolia, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD), le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Valenciennes (SIAV), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Escaut, le Parc Naturel Régional (PNR) de l'Avesnois.

En Bulgarie :

Agence de l'eau du bassin Est Egéen, Ministère bulgare chargé de l'environnement et de l'eau, Ministère bulgare chargé de l'éducation, des sciences et de la jeunesse.

Les modalités de financement

Accord de jumelage sur 3 ans fixant des objectifs communs. Cet accord ne prévoit pas de modalités financières. Le pays hôte prend en charge les frais d'hébergement, de restauration et de transport ; le pays invité prend en charge les billets d'avion. En France, le coût d'une école écologique est de 15 000 € sur la base de trente-cinq personnes pour cinq jours.

Le projet

Ce jumelage s'inscrit dans la politique jeunesse mise en place par l'Agence de l'eau du bassin Artois-Picardie en 2011. Son objectif est de préparer les jeunes à la gouvernance de l'eau, de **donner du sens à l'éducation au développement durable** et de créer des liens entre les acteurs de l'eau et les jeunes afin de mieux **transmettre les savoir-faire** dans le domaine de l'eau.

L'Agence de l'eau est impliquée dans deux instances de jeunes : le Parlement des jeunes pour l'eau du bassin Artois-Picardie et le Parlement des jeunes pour l'eau de l'Escaut. Elle soutient deux réseaux : le Parlement européen des jeunes pour l'eau et le Parlement mondial de la jeunesse pour l'eau. Les jeunes impliqués dans ces instances ont entre 16 et 23 ans, ils sont sensibilisés à la démarche soit par l'intermédiaire de leur établissement scolaire, soit par leur structure associative. Les établissements scolaires et les structures associatives



étant régulièrement démarchées par l'Agence de l'eau.

Les parlements, dans lesquels l'Agence de l'eau est fortement impliquée, proposent aux jeunes **des rencontres, des débats, des échanges, des rencontres avec des acteurs de l'eau** qui permettent aux jeunes de produire des contributions qui sont transmises au Comité de bassin ou à la Commission internationale de l'Escaut. En moyenne **5 événements sont organisés chaque année** par ces deux instances. Le Parlement européen des jeunes pour l'eau se réunit une fois par an, le Parlement mondial de l'eau une fois tous les trois ans. Les parlementaires du bassin Artois-Picardie sont invités à participer à ces rencontres et aux groupes de travail préparatoires.

En 2014, l'Agence de l'eau avait également organisé « **Douai, capitale mondiale de la jeunesse pour l'eau** » afin de promouvoir ces initiatives jeunesse et d'aider les jeunes dans leurs projets locaux de préservation et d'accès à l'eau. Ainsi, grâce à la confiance d'Aquafin,



Véolia, la Société des eaux du Nord, la Mairie de Douai, la Sogea et Noréade, le 7 décembre 2014, un challenge vélo mapping de deux heures ouvert au public était organisé dans la cour de l'Hôtel de ville de Douai. Il a permis de rassembler 16 000 € pour **5 projets de solidarité autour de l'eau impliquant des jeunes** :

- accès durable à l'eau à Wara (Burkina Faso) ;
- combattre le changement climatique au Sahel, Oasis de Bidi (Burkina Faso) ;
- utiliser l'énergie solaire pour des pompes à eau à Silhet (Bangladesh) ;
- irrigation agricole pour une école d'Aaroust (Maroc) ;
- programme de sensibilisation « hygiène et utilisation des latrines » à Ouagadougou (Burkina Faso).

L'impact territorial

Faire participer les jeunes à la gouvernance de l'eau s'inscrit aussi bien dans une démarche de prise en compte de l'évolution de la société que dans une **contribution de la jeunesse à la politique de l'eau**.

Depuis la signature de l'accord, deux **écoles écologiques** sont organisées chaque année et donnent lieu à des **échanges entre jeunes et acteurs de l'eau pour les deux pays**. Les écoles écologiques sont un concept bulgare qui permet aux jeunes de s'impliquer dans des projets écologiques locaux en valorisant leurs connaissances et en rencontrant les acteurs de ces projets. Ainsi, les jeunes bulgares et les jeunes français ont pu découvrir et rencontrer les acteurs de la gestion de l'eau alternativement dans les deux pays : la baie de Somme, les Rodopes de l'Est, l'Escaut, le Parc naturel Vrachanski Balkan. En avril 2016, pour préparer la **participation des jeunes à la COP22**, l'école écologique sera élargie à d'autres pays intéressés par la démarche : la Russie, les Pays-Bas, la Belgique et le Maroc.



Ces rencontres durent 5 jours, elles permettent aux deux instances de jeunes de préparer le sujet et de rencontrer des acteurs locaux de la politique de l'eau. A chaque école, des liens nouveaux se créent entre les professionnels de l'eau, les élus, les enseignants, les responsables d'association et les jeunes. L'originalité est que ces liens « mixent » les deux pays. Les jeunes peuvent ainsi mieux **orienter leurs choix d'études ou professionnels**, ils peuvent également se servir d'un exemple rencontré dans l'un des deux pays et **proposer que des initiatives similaires se mettent en place près de chez eux**.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site internet de l'Agence de l'eau Artois Picardie : www.eau-artois-picardie.fr
- Vidéo "Douai capitale mondiale de la jeunesse pour l'eau" : <https://www.youtube.com/watch?v=42guP9kg004>
- Vidéo "Ecole écologique en Baie de Somme" : <https://www.youtube.com/watch?v=qlHGjbFxN1s>

Contact(s) :

Christine DERICQ
Agence de l'Eau Artois Picardie
Centre Tertiaire de l'Arsenal
200 rue Marceline, 59500 Douai
Tél : 03 27 99 90 00
Email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Marin MARINOV
Agence de l'eau du bassin Est Egéen
Email : marinov_m@abv.bg

Rayna DZHOGOVA
Ecoles écologiques de Bulgarie
Email : dzhogova_r@abv.bg

21. Projet Carnet Bleu : projet interdisciplinaire de sensibilisation à l'environnement et à la citoyenneté

Ville de Lille



Les structures impliquées

En France :

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord, Lycée Louis Pasteur, Ville de Lille, Académie de Lille, Goethe Institut, Conseil Régional Nord-Pas de Calais

En Allemagne :

Stadt Köln (Ville de Cologne), Schulamt für die Stadt Köln, Cologne Institute For Architectural Design, Lise Meitner Gesamtschule Köln-Porz

Les modalités de financement

Ce projet a bénéficié du soutien financier et/ou technique des villes de Lille et de Cologne, du Goethe Institut de Lille, du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, de l'Académie de Lille, du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lille, de l'Office franco-allemand pour la Jeunesse, de l'Institut français de Cologne, de la Faculté d'architecture de Cologne.

Le projet

Le projet Carnet Bleu a été expérimenté pour la première fois durant l'année scolaire 2013-2014, à l'occasion du 50^{ème} anniversaire du traité de l'Élysée, et dans le cadre du jumelage des villes de Lille et de Cologne. C'est un **programme pédagogique franco-allemand d'observation et d'analyse des enjeux urbains** en Nord-Pas de Calais et en Rhénanie du Nord-Westphalie. Les deux premières éditions de 2013-2014 et 2014-2015 étaient consacrées à la **thématique de l'eau sur le territoire des villes**. L'édition 2015-2016 (rencontre à venir en avril 2016) est consacrée à la **thématique de la requalification des quartiers et du développement urbain durable**.



Il s'agit d'un projet interdisciplinaire à destination d'élèves et d'enseignants des deux territoires partenaires, associant les sciences naturelles aux arts plastiques, aux langues et à l'histoire-géographie. Ce projet, qui a permis la **rencontre de partenaires scolaires français et allemands**, correspond à un format innovant car basé sur les outils numériques. Il passe par une **approche pédagogique stimulant la responsabilité citoyenne des élèves sur les questions environnementales et interculturelles**.

L'objectif final est de **produire une publication** sur la thématique de l'eau dans les villes, rédigée par des **élèves de lycées généraux, techniques et professionnels ou de collèges** accompagnés par une équipe pluridisciplinaire d'enseignants au cours d'une année scolaire, et de la diffuser sur Internet via un portail numérique dédié au projet.

Pour les deux premières éditions, le projet a été développé à travers des rencontres entre équipes pédagogiques, un travail approfondi de recherche et de rédaction par les élèves, des voyages d'échange et de travail en commun... le tout sur les thématiques choisies, qui étaient :

- les sciences naturelles : qualité de l'eau, biodiversité, empreinte écologique ;
- les arts : une approche artistique de l'eau, à travers la photographie, le dessin, la peinture, le collage.

Le projet concernait 25 à 30 élèves dans chaque lycée participant.

L'impact territorial

Lors de la première année, une vingtaine d'élèves de chaque lycée ont analysé dans leur ville quelques problématiques liées à l'eau. Ils ont transcrit leurs réflexions ainsi que leurs approches tant culturelles et scientifiques que poétiques dans un « Carnet bleu » et **restitué leur travail devant des responsables politiques régionaux et locaux**, des représentants des villes de Lille et de Cologne, de l'Académie de Lille, de l'Institut français de Cologne, leurs enseignants, le proviseur du Lycée Pasteur de Lille ainsi que les animateurs du projet. **Le travail a été poursuivi au cours de l'année scolaire 2014-2015, et deux nouveaux carnets ont été produits et**

diffusés par les mêmes canaux numériques que les premiers. A partir de visites de sites, d'analyses de la qualité de l'eau, de parcours dans Lille et Cologne à la recherche des fontaines, et de travaux artistiques, les élèves, encadrés de leurs professeurs, ont élaboré au cours de l'année deux "Carnets bleus" numériques qu'ils ont présentés le 29 mai à l'Institut français de Cologne, devant des partenaires locaux et d'autres élèves.

Ces productions ont été diffusées sur Internet via un portail numérique dédié au projet sur la plateforme web collaborative S-Pass, plateforme créée par le CAUE du Nord, qui accueille des « groupes de travail » pour les participants du projet et a nourri le « Carnet bleu » de ses ressources : documents libres de droits, cartographie géolocalisée reliée à des fichiers documentaires. Une **vidéo de présentation du projet** a également été produite chaque année. Une **application smartphone** « L'eau, source de ville » a également été créée, en coordination avec le service Ville d'Art et d'Histoire de la ville de Lille et conçu par le CAUE du Nord et le service Urbanisme de la ville de Lille - septembre 2014. Le circuit, long de 4,7 km, conte l'histoire et le devenir de l'eau urbaine, en suivant un parcours qui garde les traces du passage de l'eau dans Lille. L'itinéraire est accessible via le guide multimédia géolocalisé de l'application mobile « Walls and Gardens », téléchargeable sur l'AppStore (Apple IOS) et sur Google Play (Android).

Les **qualités pédagogiques de ce projet** ont été démontrées : c'est un projet pluridisciplinaire, qui porte sur des tâches différenciées (observation, prise de photos, rédaction de comptes-rendus, recherches et annotations de documentations, saisie informatique, mise en page, traduction). Il a permis de mettre en activité des élèves en travaillant sur des études de cas qui sont en résonance avec le programme scolaire (découverte du patrimoine, enjeux de développement urbain et biodiversité). Il permet également la **découverte ou redécouverte d'un environnement proche**, en impliquant l'ensemble de la classe dans un vécu partagé.



De plus, cette expérience a permis aux enseignants de mieux maîtriser l'outil numérique et l'organisation du travail pédagogique en concordance avec les contenus travaillés dans le cadre du programme scolaire. Enfin, le projet implique des élèves français germanistes et des élèves allemands francophones, mais pas uniquement. L'échange en est donc d'autant plus enrichi que lors des séjours d'échange, **les élèves doivent apprendre à communiquer entre eux en utilisant les différentes langues parlées.**



Pour l'année scolaire 2015-2016, la thématique de la **requalification des quartiers** a conduit le Lycée Pasteur à étudier le site des Rives de la Haute Deûle, pour lequel la Ville de Lille a reçu en 2013 le label Ecoquartier. La Lise Meitner Gesamtschule orientera son projet autour de la transformation des friches en zones d'habitat, avec l'étude du quartier Deutz-Mühlheimer Straße. Les élèves échangeront sur le sujet du 25 au 29 avril 2016, successivement à Cologne puis Lille.

Pour plus d'informations

Sur internet :

Portail Carnet Bleu : <http://portail.s-pass.org/en/portail/45/carnet-bleu.html>

Vidéo 2014-2015 :

<https://www.youtube.com/watch?v=DW1NOMrXPLg>

Vidéo 2013-2014 :

<https://www.youtube.com/watch?v=gMsAmgDGkSM>

Contact(s) :

Virginie VANHEE

Chargée de mission Relations Internationales
Ville de Lille

Tél : 03 20 49 50 80

Email : vvanhee@mairie-lille.fr

Dorothee ULRICH

Directrice, Goethe Institut de Lille

Email : dorothee.ulrich@lille.goethe.org

Fanny FRIGOUT

Directrice adjointe, CAUE du Nord

Email : ffrigout@caue-nord.com

22. Reforestation, développement durable et sensibilisation des jeunes

Ville de Seclin



Les structures impliquées

En France :

Ville de Seclin (Service Enfance-Jeunesse), association Yélkabé (jeunes seclinois ayant participé à des projets précédents).

Au Burkina Faso :

Commune de Méguet, Comités de villages de Méguet et alentours, Association Solidarité pour un Développement Communautaire (ASDC), dont le coordinateur technique est Pierre Kaboré, ancien Maire de Méguet.

Les modalités de financement

Le budget total du projet s'élève à 25 000 €, cofinancés de la manière suivante :

- Ville de Seclin : 5 000 €
- ASDC : 3 000 €
- Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (dans le cadre de l'appel à projet « Climat ») : 5 000 €
- COFOR International (association internationale de promotion de la gouvernance des ressources naturelles par les collectivités territoriales, dans une perspective de développement local, de lutte contre la pauvreté en milieu rural et d'atténuation des changements climatiques) : 13 000 €

Le projet

Depuis 1986, la ville de Seclin coopère avec la commune de Méguet, au Burkina Faso. **Chaque année une équipe de jeunes seclinois est envoyée sur place** pour aider à la réalisation d'un projet. Après avoir participé à la construction de bâtiments (maternité, pharmacie, centre de loisirs, collège...) et développé une technique agricole permettant de produire davantage en limitant la consommation d'eau (technique Zai), cette année, la commune soutient un **projet de restauration et de protection de la forêt** de Méguet.

Chaque année, les jeunes qui partent à Méguet sont issus des différents quartiers de Seclin. Ils sont accompagnés tout au long du projet par un animateur du service Enfance-Jeunesse de la ville, qui aborde avec eux les **notions de solidarité, les demandes de subvention, la découverte du pays** et les met en relation avec les acteurs locaux de Méguet. Les projets sont décidés en concertation avec la population locale de Méguet. Les **"anciens" jeunes ayant participé à un projet de groupe Seclin-Méguet ont constitué l'association Yélkabé**, rejoints par d'autres sympathisants. Les membres de l'association recherchent des financements et aident les jeunes dans le montage de projets et la connaissance des réalités locales. Des rencontres anciens-nouveaux sont ainsi organisées.

Le projet actuel, initié par le Maire de Méguet sur un espace limité, vise à couvrir 800 hectares de forêts, en étendant le processus de protection et de gestion durable des forêts à deux villages. Au-delà de la replantation d'arbres, le projet prévu sur un an vise à **sensibiliser à une gestion durable de la ressource en**

bois, surconsommé localement car principale source d'énergie.



Ainsi les actions suivantes sont prévues :

- Délimitation concertée, cartographie et sécurisation foncière des forêts villageoises.
- Elaboration du plan d'aménagement multifonctionnel de chaque forêt villageoise gérée localement, afin de concilier les usages : protéger les sols, les eaux et le climat, favoriser la biodiversité, régénérer durablement la forêt... mais aussi développer la pharmacopée et continuer à produire bois et fourrage, principale source d'énergie et source de revenus pour les femmes qui, historiquement, sont en charge de la récolte. En parallèle mise en œuvre de mesures de préservation d'urgence en forêt.
- Fixation de l'agriculture, promotion de l'agro-écologie et d'activités nouvelles en périphérie des forêts villageoises.
- Renforcement des capacités et du cadre institutionnel.

L'impact territorial

Le projet a permis à Méguet d'œuvrer à la **préservation de l'habitat naturel** autour de la commune, mais également de sensibiliser les habitants au développement durable et de leur transmettre des compétences de gestion de leur ressource naturelle.

Ce projet a également permis, à travers la valorisation des lauréats de l'appel à projet Climat du MAEDI, d'accroître la **visibilité de la coopération entre Seclin et Méguet**. Ainsi l'ancien Maire de Méguet, coordinateur du projet pour l'ASDC, Pierre Kaboré, et Alain Fruchart, Adjoint au Développement Durable et à la Transition Énergétique de Seclin, ont été invités à présenter le projet lors de la conférence CAP Climat organisée par le CERDD (Centre de Ressources du Développement Durable) à Lille le 6 octobre dernier. Ils ont également été invités au Bourget par le Ministère des Affaires Étrangères lors de la COP21 en décembre 2015.

A l'occasion de la COP21, une action a par ailleurs été mise en place à Seclin : la plantation d'un arbre symbolique, un hêtre pourpre, pour faire miroir au projet de reforestation de Seclin, et pour **sensibiliser l'ensemble des seclinois**, et pas seulement les personnes impliquées, au projet et à l'enjeu du développement durable et de la préservation des zones vertes. "Un arbre pour le climat", tel est l'intitulé de cette action qui a eu lieu le 28 novembre 2015, et à laquelle Bernard Debreu, maire de Seclin et Alain Fruchart, adjoint au développement durable et à la transition énergétique, ont participé en présence d'élus de la Ville et de citoyens.

D'autre part, **la Ville de Seclin s'engage plus largement en faveur du développement durable** : elle a été la première de la métropole lilloise à ratifier l'année dernière la convention des maires, et prévoit de réduire de 30% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 pour les activités municipales.

De plus, le projet de coopération entre Seclin et Méguet a également un impact sur le territoire de la Ville de Seclin, puisqu'en mobilisant les jeunes de la commune, il leur apporte une ouverture au monde et permet d'œuvrer à la **sensibilisation à la citoyenneté internationale et aux enjeux universels du développement durable**. Les jeunes, même après leur retour du Burkina, restent d'ailleurs bien souvent mobilisés et continuent à participer aux projets à travers l'animation de l'association Yelkabé.

A travers ces projets et l'échange régulier de délégations entre les deux villes, se sont également tissées de riches **rencontres entre deux peuples** ayant des cultures et coutumes complètement différentes, des discussions, des visites, des échanges... C'est aussi l'occasion pour Seclin de faire de la relation privilégiée avec Méguet un **outil d'animation du territoire**, à travers les jeunes et l'association Yelkabé, mais également avec la participation d'acteurs du territoire. A l'occasion des visites de délégations, ont été mises en place des

animations, des démonstrations de danses, des rencontres avec l'EHPAD, des rencontres et échanges avec les écoles de danses et de musique de Seclin... Des temps d'échanges avec les jeunes des maisons de quartier ont aussi été proposés. **Les acteurs du territoire participent également aux projets eux-mêmes**, tel l'hôpital de la ville qui s'était impliqué lors d'un projet précédent.



De nouveaux projets sont d'ailleurs envisagés par la ville, **impliquant d'autres structures du territoire**. La ville de Seclin souhaite s'attaquer à la principale cause de la déforestation : l'utilisation du bois comme seule source d'énergie. Elle est ainsi en train de travailler au lancement, en parallèle, d'un **deuxième projet centré sur les énergies renouvelables** : l'installation de fours solaires, de panneaux photovoltaïques et la mise en place d'un processus de méthanisation des déchets à Méguet. Ces projets permettront d'associer notamment le lycée professionnel "Les Hauts de Flandre" de Seclin et les lycéens.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site de la Ville de seclin : <http://www.ville-seclin.fr/Meguete-Burkina-Faso.html>
- Articles dans La Voix du Nord :
<http://www.lavoixdunord.fr/region/seclin-participe-a-la-lutte-contre-la-deforestation-au-ia25b50457n2872515> ET
<http://www.lavoixdunord.fr/region/lancement-de-la-cop21-a-seclin-la-mobilisation-passe-ia25b50457n3190693>

Contact(s) :

Dorothée BOULOGNE-BESSONG
Directrice Enfance Jeunesse
Ville de Seclin
89 rue Roger Bouvry, 59113 Seclin
Tél : 03 20 62 94 42
Email : direction-enfancejeunesse@ville-seclin.fr

23. L'initiative des détroits d'Europe : mutualisation des moyens et échanges sur les spécificités de ces territoires

Département du Pas-de-Calais



Les structures impliquées

Co-chefs de file :

Conseil départemental du Pas-de-Calais (France) et Comté du Kent (Royaume-Uni), sur le détroit du Pas de Calais

Autres partenaires :

- Détroit du pas de Calais : Conseil départemental du Nord (France), Province de Flandre occidentale (Belgique)
- Détroit du Kvarken : Conseil du Kvarken (Suède-Finlande)
- Golfe de Finlande : Conseil régional d'Helsinki-Uusimaa (Finlande), Gouvernement du Comté d'Harju (Estonie)
- Détroit de Fehmarn : Municipalité de Lolland (Danemark), Comté d'Ostholstein (Allemagne)
- Détroit de Gibraltar : Gouvernement régional d'Andalousie (Espagne)
- Détroit de Bonifacio : Office pour l'environnement de la Corse (France), Parc national de l'Archipel de La Maddalena (Italie), Province de Sassari (Italie)
- Détroit de Sicile : Province régionale de Trapani (Italie), Municipalité de Pantelleria (Italie)
- Détroit de Messine : Cité métropolitaine de Messine (Italie), Province de Reggio Calabria (Italie)
- Détroit d'Otrante : Province de Lecce (Italie), Conseils régionaux de Fier et de Vlora (Albanie)
- Détroit de Corfou : Région des Iles Ioniennes (Grèce)

Les modalités de financement

Cette coopération décentralisée est menée pour l'essentiel sur les fonds propres des partenaires, sur une base volontariste. Une chargée de mission dédiée coordonne les activités du réseau au sein du Département du Pas-de-Calais. Entre 2012 et 2014, le projet INTERREG IVC NOSTRA (Network Of STRAits) a permis à 16 partenaires de bénéficier d'un cofinancement européen pour une partie de leurs actions, à hauteur de 2,36 millions d'euros au total (dont 1,79 million d'euros de FEDER).

Le projet

L'Initiative des détroits d'Europe est une coopération décentralisée multipartite lancée en 2009 par le Département du Pas-de-Calais et son homologue britannique de l'autre côté du détroit, le Comté du Kent. L'objectif de cette initiative est double :

- **Œuvrer pour une meilleure reconnaissance des spécificités des détroits d'Europe** dans les politiques européennes, notamment la politique régionale et la politique maritime intégrée.
- **Développer des échanges d'expériences sur des problématiques communes** telles que l'environnement, les transports, le développement économique et touristique, la gouvernance transfrontalière, etc. Ces échanges peuvent être développés dans le cadre de projets bénéficiant de financements européens et impliquant tout ou partie du partenariat ; ils peuvent également être bilatéraux dans le cadre d'échanges thématiques ponctuels ou durables.



En 2015, quatre commissions thématiques ont été créées pour animer les échanges autour du transport et de la mobilité ; du tourisme et du patrimoine naturel & culturel ; de l'environnement, la biodiversité et le changement climatique ; des migrations.

L'impact territorial

La notion d'échelle géographique est particulièrement importante dans l'analyse des territoires spécifiques que sont les détroits. A titre d'exemple, le détroit du pas de Calais peut aussi bien être envisagé à l'échelle des ports de Calais et Douvres, qui concentrent l'essentiel du trafic passant par le détroit, qu'à l'échelle des façades littorales du Nord - Pas de Calais et du Kent, à l'échelle de l'eurorégion Londres-Bruxelles-Paris, ou encore à l'échelle

mondiale des flux maritimes internationaux.

Partant de cette considération, le travail de l'Initiative des détroits d'Europe s'articule autour de trois échelles clés :

- **l'échelle internationale du partenariat** (impliquant 10 pays dont certains partenaires hors Union européenne), avec des rencontres régulières, quatre commissions thématiques, des actions de lobbying et de communication et, pendant 3 ans, le projet INTERREG IVC NOSTRA.
- **l'échelle transfrontalière de chaque détroit**, avec une coopération renforcée entre les partenaires de chaque rive d'un même détroit et la constitution d'un réseau d'acteurs locaux dans chaque détroit (les « rencontres territoriales », qui se réunissent deux fois par an, alternativement à l'échelle de chaque partenaire et à l'échelle transfrontalière).
- **l'échelle de chaque territoire partenaire**, avec une traduction dans la pratique des échanges aux niveaux européen et transfrontalier.

Les échanges entre ces différentes échelles de travail sont constants, via des logiques complémentaires descendantes et ascendantes.



Premier volet de l'action de l'Initiative des détroits d'Europe, la **mise en commun des moyens d'influence** de chaque partenaire (réseaux, élus etc.) **renforce le rayonnement du territoire local/transfrontalier à l'échelle européenne**. Elle permet la reconnaissance de ses problématiques spécifiques, pour peser dans la définition des politiques européennes et assurer de meilleures retombées pour le territoire via le soutien d'initiatives clés locales et/ou transfrontalières.

Un exemple concret : depuis 2014, les spécificités des détroits apparaissent dans les documents de référence de 5 programmes Interreg, dont le programme Interreg VA 2 Mers pour le détroit du Pas de Calais.

Deuxième volet de l'action du réseau, la **logique d'échanges d'expériences à l'échelle européenne** se nourrit des expériences locales et transfrontalières de chaque partenaire et des membres de son réseau d'acteurs locaux. Elle se concrétise par **l'adaptation locale ou transfrontalière des pratiques** d'autres partenaires, faisant des territoires du réseau des laboratoires d'expérimentation au sein de leur façade maritime. Les « rencontres territoriales » permettent de maximiser l'impact local du réseau dans chaque détroit via la **mobilisation d'acteurs variés et complémentaires** (acteurs publics, monde universitaire, monde économique).

Un exemple concret : le « plan de mise en œuvre » pour le détroit du Pas de Calais développé dans le cadre du **projet NOSTRA** – co-construit avec le réseau d'acteurs locaux, 100% transfrontalier et validé au niveau politique, il propose **6 actions clés pour le développement durable du détroit du pas de Calais**, qui s'inspirent directement des meilleures pratiques d'autres détroits en matière de gouvernance transfrontalière, de valorisation du patrimoine naturel et d'atténuation/adaptation au changement climatique.

Pour plus d'informations

Sur internet :

- Site internet du projet : www.fr.europeanstraits.eu
- Site internet du projet NOSTRA (en anglais) : www.nostraproject.eu

Contact(s) :

Colette MARIE
Chargée de mission détroits d'Europe
Département du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson, 62000 Arras
Tél : 03 21 21 92 03
Email : marie.colette@pasdecalais.fr

Ressources

1. Structures générales
2. Structures « Jeunesse »
3. Structures « Education à la citoyenneté »
4. Structures « Economie »
5. Structures « Aménagement du territoire »
6. Publications
7. Formations
8. Répertoires acteurs et projets
9. Appels à projets

Davantage de ressources disponibles sur le site internet de Lianes coopération, rubrique "Ressources" > "Structures ressources" :

<http://lianescooperation.org/ressources/structures-ressources/>

1. Structures générales

Lianes coopération

www.lianescooperation.org
23 rue Gosselet, 59000 Lille
Tél : 03 20 85 10 96 / Email : contact@lianescooperation.org

Conseil Régional Nord Pas de Calais – Picardie

www.nordpasdecalais.fr
151 Avenue du président Hoover, 59000 Lille
Tél : 03 74 27 00 00
- **Direction des Partenariats Internationaux et Régionaux**
Service coopération et relations internationales
Christine ZILINSKI / Tél : 03 28 82 79 53
Email : christine.zilinski@nordpasdecalaispicardie.fr
- **Plateforme Acteurs du Monde**
Email : acteursdumonde@nordpasdecalais.fr
- **Direction Europe** / Tél : 03 28 82 70 84
Email : jeanne-marie.maurel@nordpasdecalaispicardie.fr
- **Direction de l'Action Economique** / Tél : 03 59 56 24 50
Email : said.benbouziane@nordpasdecalaispicardie.fr

Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT)

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-et-rangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales
57 boulevard des Invalides, 75007 Paris
Tél : 01 43 17 62 70
Email : secretariat.dgm-aect@diplomatie.gouv.fr

Agence Française de Développement (AFD)

www.afd.fr
5 Rue Roland Barthes, 75012 Paris / Tél : 01 53 44 31 31

Cités Unies France (CUF)

www.cites-unies-france.org
9 rue Christiani, 75018 Paris
Tél : 01 53 41 81 81 / Email : coop-dec@cites-unies-france.org

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE)

www.afccre.org
20 rue Alsace Lorraine, 45000 Orléans / Tél : 02 38 77 83 83

Association de professionnel-le-s de l'action européenne et internationale au sein des collectivités territoriales françaises (ARRICOD)

www.arricod.fr
23 rue Greneta, 75002 Paris / Email : arricod@gmail.com

Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT)

www.espaces-transfrontaliers.org
38 rue des Bourdonnais, 75001 Paris
Tél : 01 55 80 56 80 / Email : mot@mot.asso.fr

Association des Régions de France (ARF)

www.arf.asso.fr
282 boulevard Saint Germain, 75007 Paris
Tél : 01 45 55 82 48 / Email : regions.de.france@arf-regions.org

Assemblée des Départements de France (ADF)

www.departements.fr/adf
6 rue Duguay-Trouin, 75006 Paris / Tél : 01 45 49 60 20

Associations des Maires de France (AMF)

41 quai d'Orsay, 75007 Paris Cedex / Tél : 01 44 18 14 14
Annuaire des associations Départementales :
http://www.amf.asso.fr/document/pages.asp?GRT_N_ID=0&RUBRIQUE=190&MODULE=18&MENU=1

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

www.cnfpt.fr
80 rue de Reuilly, 75 012 Paris / Tél : 01 55 27 44 00
Les coordonnées des délégations régionales :
<http://www.cnfpt.fr/nos-coordonnees?gl=NGU1NWRkZTM>

Agence de l'Eau Artois-Picardie

www.eau-artois-picardie.fr
200 rue Marceline, 59500 Douai
Tél : 03 27 99 90 00 / Email : c.dericq@eau-artois-picardie.fr

Institut Régional de la Ville (IREV)

www.irev.fr
135 Boulevard Paul Painlevé, 59000 Lille
Tél : 03 20 25 10 29 / Email : contact@irev.fr

Les Maisons de l'Europe

35 rue des Francs Bourgeois, 75004 Paris / Tél : 01 44 61 85 93
Annuaire : <http://www.maisons-europe.eu/coordonnees>

2. Structures « Jeunesse »

Ready to Move

Plateforme régionale de mobilité des jeunes
Portée par le CRAJEP (Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire)
www.crajepnfdc.com
56 avenue Kennedy, 59800 Lille
Tél : 03 20 58 15 85 / Email : contact@crajepnfdc.com

Axe Formation : Lianes coopération

Axe Information : Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)

Axe Accompagnement : Assoc. Régionale Missions Locales

Comité Régional de la Mobilité en Europe et à l'International (CoReMob)

Email : Mobiledesjeunes@nordpasdecalais.fr

Rectorat de l'Académie de Lille, Délégué-e-s Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération (DAREIC)

www.ac-lille.fr

20 bd Alsace-Lorraine, 80000 Amiens

Email : philip.simmonds@ac-amiens.fr

20 rue Saint-Jacques, 59000 Lille

Email : isabelle.jeuffroy@ac-lille.fr / ce.daric@ac-lille.fr

France Volontaires

www.france-volontaires.org

Lucie Lombard, Chargée de mission Nord et Est

La Grappe, 75 rue Léon Gambetta, 59000 Lille

Tél : 06 28 30 66 77

Email : lucie.lombard@france-volontaires.org

Agence Erasmus+ France

- **Education & Formation**

www.agence-erasmus.fr

24-25, quai des Chartrons, 33000 Bordeaux

Tél : 05 56 00 94 00

- **Jeunesse & Sport**

www.erasmusplus-jeunesse.fr

95 avenue de France, 75000 Paris

Tél : 01 70 98 93 69

Association Régionale Des Missions Locales (ARML)

50 rue Gustave Delory, 59 000 Lille

Tél : 03 20 90 73 24 / Email : f.husson@mldouais.com

Annuaire régional : www.mission-locale.fr/annuaire/region/nord-pas-de-calais-picardie

3. Structures « Education à la citoyenneté »

Semaine de la Solidarité Internationale (SSI)

Coordination en Région pour l'Animation de la Semaine

(CORAS) : Lianes coopération

<http://lianescooperation.org/semaine-solidarite/>

Vidéo de présentation de la SSI :

<https://www.youtube.com/watch?v=blj9e89Pif8&feature=youtu.be>

Le Partenariat

www.lepartenariat.org

71 Rue Victor Renard, 59000 Lille

Tél : 03 20 53 76 76 / Email : contact@lepartenariat.org

GAS (Groupe d'Appui et de Solidarité)

www.gas-asso.fr

Château de Montières, 142 rue Baudoin d'Ailly, 80 090 Amiens

Tel : 03 22 44 07 71 / Email : gas@gas-asso.fr

GRDR Nord-Pas de Calais

235 boulevard Paul Painlevé, 59 000 Lille

Tél : 03 20 42 83 11 / Email : antenne.npdc@grdr.org

CDSI (Centre de Documentation d'Information et d'Animation pour le Développement de la Solidarité Internationale)

www.cdsi62200.canalblog.com

19 rue de Wicardenne, 62200 Boulogne-sur-Mer

Tél : 03 21 31 12 02 / Email : cdsiboulogne@ritimo.org

CRDTM (Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la solidarité internationale)

www.crdtm.fr

23 rue Gosselet, 59000 Lille

Tél : 03 20 53 80 14 / Email : crdtm@asso.globenet.org

4. Structures « Economie »

Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) International

- **Nord de France**

www.cci-international.net

299 boulevard de Leeds, 59000 Lille

Tél : 03 59 56 22 39 / Email : contact@cci-international.net

- **Picardie**

www.cci-international.picardie.net

36 rue des Otages, 80000 Amiens

Tél : 03 22 82 80 95 / Email : international@picardie.cci.fr

Centre de développement des éco-entreprises (CD2E)

www.cd2e.com

Base du 11/19, 62750 Loos-en-Gohelle

Tél : 03 21 13 06 80 / Email : contact@cd2e.com

Pôle Emploi Nord Pas de Calais - Picardie

Direction de la Stratégie & des Relations Extérieures

Céline Ortega, Chargée de projets européens

Tél : 03 28 76 08 66

Email : celine.ortega@pole-emploi.fr

5. Structures « Aménagement du territoire »

Agences de développement et d'urbanisme

- **Lille métropole**

www.adu-lille-metropole.org

323 avenue du Président Hoover, 59000 Lille

Tél : 03 20 63 33 50

Email : agence@adu-lille-metropole.org

- **Pays de Saint-Omer - Flandre intérieure**

www.aud-stomer.fr

Rue Saint-Sépulcre, 62500 Saint-Omer / Tél : 03 21 38 01 62

- **Région Flandre - Dunkerque**

www.agur-dunkerque.org

9003 route du Quai Freycinet 3, 59140 Dunkerque

Tél : 03 28 58 06 30 / Email : agur@agur-dunkerque.org

- **Club International de la Fédération Nationale**

www.fnau-international.org

22 rue Joubert, 75009 Paris

Tél : 01 45 49 32 50 / Email : fnau@fnau.org

Parcs Naturels Régionaux

- **Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale**

www.parc-opale.fr

Manoir du Huisbois, 62142 Le Wast

Tél : 03 21 87 90 90 / Email : info@parc-opale.fr

- **Parc naturel régional Scarpe-Escaut**

www.pnr-scarpe-escaut.fr

357 rue Notre-Dame d'Amour, 59230 Saint-Amand-les-Eaux

Tél : 03 27 19 19 70 / Email : contact@pnr-scarpe-escaut.fr

- **Parc naturel régional de l'Avesnois**

www.parc-naturel-avesnois.fr

4 cour de l'Abbaye, 59550 Maroilles

Tél : 03 27 77 51 60 / Email : contact@parc-naturel-avesnois.fr

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Nord
www.caue-nord.com
 98 rue des Stations, 59000 Lille
 Tél : 03 20 57 67 67 / Email : contact@caue-nord.com

Mission Bassin Minier
www.missionbassinminier.org
 Carreau de Fosse 9/9bis Rue du Tordoir, 62590 Oignies
 Tél : 03 21 08 72 72

6. Publications

Lianes coopération - Rubrique « Ressources » :
<http://lianescooperation.org/ressources/ressources-lianes/>
Fiche « La coopération décentralisée » :
<http://lianescooperation.org/wp-content/uploads/Coop%C3%A9ration-d%C3%A9centralis%C3%A9e-collectivit%C3%A9s.pdf>

Cités Unies France (CUF) - Rubrique « Publications » :
<http://www.cites-unies-france.org/-Publications->

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) - Rubrique « Dossiers thématiques » :
www.afccre.org

Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) - Rubrique « Ressources et bibliothèque de l'AECT » :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-et-rangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/ressources-et-bibliotheque-de-la-cooperation-decentralisee/>

Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) - Rubrique « Ressources » :
<http://www.espaces-transfrontaliers.org/ressources/themes/>

Agence Erasmus + - Rubrique « Etudes d'impact » :
<http://www.agence-erasmus.fr/page/etudes-impact>

Explications : « Erasmus+ Jeunesse & Sports (2014-2020) » :
<http://www.cites-unies-france.org/IMG/pdf/presentation-erasmusplus-jeunesse-sport-2-.pdf>

Etude : « Agir en coopération pour un développement local durable et inclusif », Assemblée des Départements de France, 2015 :
<http://www.departements.fr/sites/default/files/Agir%20en%20coop%C3%A9ration%20-%20%C3%A9tude%20ADF.pdf>

Explications : « L'AFD et l'action extérieure des collectivités françaises », Agence Française de Développement :
http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/PORTAILS/SECTEURS/COOPERATION_DECENTRALISEE/PDF/AFD_Action_Ext_FR_BAT.pdf

Argumentaire : « Pour une dimension internationale dans les projets territoriaux de développement durable », Alterre Bourgogne, 2015 :
http://www.alterre-bourgogne.org/arkotheque/client/alterre_bourgogne/_depot_arko/basesdoc/4/89575/argumentaire-dimension-internationale-agenda-21.pdf

7. Formations

Lianes coopération - Rubrique « Ressources » / « Plaquette régionale de formations » :
<http://lianescooperation.org/ressources/plaquette-regionale-de-formations/>

Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) - Rubrique « Trouver une formation » :
<http://www.cnfpt.fr/content/trouver-formation?gl=NGU1NWRkZTM>

Cités Unies France (CUF) - Rubrique « Nos formations » :
<http://www.cites-unies-france.org/-Nos-formations->

Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) - Rubrique « Nos activités » / « Les formations » :
<http://www.afccre.org/fr/nos-activites/les-formations#.VqlAWll-Pcs>

8. Répertoires acteurs et projets

Lianes coopération - Rubrique « Répertoire des acteurs et projets » :
<http://lianescooperation.org/bdd/>

Commission Nationale de la Coopération Décentralisée - Atlas français de la coopération décentralisée :
<https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/atlas/accesMonde.html>

Agence Française de Développement - Rubrique « Projets » / « Accès à la base de données projets » :
<http://www.afd.fr/base-projets/listerProjets.action>

Projets Interreg
 - Projets du programme Interreg IV A « 2 mers » :
<http://www.interreg4a-2mers.eu/projects/fr>
 - Projets du programme Interreg IV A « France-Wallonie-Vlaanderen » :
<http://www.interreg-fwwl.eu/fr/r%C3%A9pertoire/projets-des-programmes-interreg-pr%C3%A9c%C3%A9dents>
 - Projets du programme Interreg IV C :
<http://www.interreg4c.eu/projects/>

9. Appels à projets

Lianes coopération - Rubrique « Informations » :
<http://lianescooperation.org/category/a-lire-a-voir/>

Conseil Régional Nord Pas de Calais - Picardie - Rubrique « aides et services » / « guide des aides » :
www.nordpasdecals.fr

Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT) - Rubrique « Appels à projets et Fonds en soutien à la coopération décentralisée » :
<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-et-rangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/>

Le modèle français de gestion de l'eau : au plus près de la ressource en eau ...

Les six agences de l'eau françaises sont des établissements publics du ministère chargé du développement durable. En France métropolitaine, elles regroupent 1800 collaborateurs et ont pour missions de contribuer à réduire les pollutions de toutes origines, à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques.

Les agences de l'eau mettent en œuvre les objectifs et les dispositions des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et leur déclinaison locale, les SAGE. Elles favorisent une gestion équilibrée et économe de la ressource en eau et des milieux aquatiques, l'alimentation en eau potable, la régulation des crues et le développement durable des activités économiques.

Acteurs de la mise en œuvre de la politique publique de l'eau, organisée en France autour du principe de la gestion concertée par bassin versant, les agences de l'eau exercent leurs missions dans le cadre de programmes d'actions pluriannuels avec pour objectif final l'atteinte du bon état des eaux, défini par la directive européenne cadre sur l'eau d'octobre 2000.

L'Agence de l'Eau Artois Picardie est située à Douai, elle compte deux missions : l'une à Amiens et l'autre à Boulogne-sur-Mer. Elle est compétente sur le bassin Artois Picardie.

Le bassin Artois Picardie : au sein du district international de l'Escaut

Les reliefs sont d'amplitude modérée et les cours d'eau à faibles débits.

Le bassin Artois-Picardie est concerné par deux districts internationaux :

- le district Escaut, Somme et côtiers Manche Mer du Nord ;
- le district Meuse (pour la partie Sambre).

La gestion de l'eau implique un grand nombre d'acteurs : pouvoirs publics, élus locaux, industriels, agriculteurs, associations - et s'exerce à plusieurs niveaux : européen, national, bassins hydrographiques...

Tous ces acteurs mènent une politique de l'eau concertée grâce aux Comités de bassin : instances où tous les usages de l'eau sont représentés.

Par exemple, le Comité de bassin Artois Picardie applique la politique nationale de l'eau en intégrant les particularités locales : géographiques, historiques, sociologiques, économiques.



2485 communes

- une superficie de 20.000 km², 8000 km de cours d'eau, 270 km de côtes
- 4,7 millions d'habitants
 - 26% rural (1,23 millions d'habitants)
 - 74% urbain (3,47 millions d'habitants)
 - une densité moyenne de 235 habitants/km²
- 350 millions de m³ d'eau potable produite par an dont 95% d'origine souterraine

Solidarité internationale pour l'eau : application de la Loi Oudin Santini

Comme les 6 autres agences de l'eau, Artois Picardie a développé une stratégie d'action pour mener une politique de « solidarité eau » dans le domaine de l'action internationale. Cette politique est encadrée par le Ministère chargé de l'Ecologie, il existe un réseau d'acteurs « eau » à l'échelle régionale, nationale et internationale et un réseau d'acteurs « développement international » dans lesquels les agences sont impliquées pour gérer les projets de solidarité pour l'eau.

Il existe un cadre de cohérence inter agences, chaque agence développe des partenariats locaux pour respecter les conditions d'application de la loi Oudin Santini.

Les piliers d'une « bonne gestion de l'eau » selon l'expérience française :

- la connaissance approfondie des ressources et des problèmes,
 - l'identification et la coordination des acteurs, responsables de la gestion de l'eau,
 - l'instauration d'organismes de concertation,
 - la promotion d'une « démocratie de l'eau » par la sensibilisation du public et la diffusion d'informations fiables,
 - l'implantation d'une culture de bassin, consciente de la solidarité face à la ressource en eau et d'une solidarité financière appuyée sur le principe « usager-pollueur-payeur »,
 - l'élaboration d'une planification et d'objectifs à long terme, déclinés en programmes pluriannuels à moyen terme,
- la nécessité d'un organisme permanent d'impulsion, d'exécution et de financement, à côté d'une assemblée représentative et délibérante, sorte de « parlement de l'eau ».

Lianes coopération est le réseau régional multi-acteurs de la coopération internationale et de la solidarité, reconnu et soutenu par le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International et par la Région Nord Pas de Calais - Picardie.

C'est l'un des **douze réseaux régionaux** en France dont la mission est l'animation territoriale de la coopération internationale.

Multi-acteurs, car notre action intéresse toutes les structures souhaitant s'impliquer dans des partenariats internationaux ou en solidarité internationale, quel que soit leur statut, leur typologie, leur public : collectivités, universités, associations, entreprises, hôpitaux, écoles, lycées, missions locales...

Régional, parce que notre démarche concerne l'ensemble de la **région Nord Pas de Calais - Picardie**.

4 missions essentielles :

- **Connaître les acteurs et les projets** : qui fait quoi dans le domaine de la coopération et de la solidarité internationales
- **Informier** : nouveaux financements, lois qui viennent d'être votées, rencontres, manifestations, animations culturelles...
- **Accompagner/soutenir/former** : une collectivité qui souhaite se lancer dans la Semaine de la Solidarité Internationale ou intégrer le levier international à leur politique jeunesse... Une association qui cherche à organiser une rencontre en présence d'experts... Une université volontaire pour démarrer un projet de coopération internationale... Un hôpital qui souhaite sensibiliser ses salariés aux démarches de coopération inter-hospitalière...
- **Organiser des temps de rencontre multi-acteurs** : mutualiser, échanger, nouer des partenariats, partager...

Pour nous contacter :
 23 rue Gosselet, 59000 Lille
 Tél : 03 20 85 10 96
 Email : contact@lianescooperation.org
www.lianescooperation.org

Découvrez les guides de la coopération internationale publiés par Lianes coopération :

- " Quelles mobilités pour les jeunes en Europe et dans le monde ? "
- " Culture et coopération internationale "
- " Education au développement et à la solidarité internationale "
- " Action internationale des territoires et coopération économique "
- " Ethique dans le tourisme à l'international "
- " La coopération décentralisée "
- " Agriculture et développement rural "
- " L'Eau et l'assainissement "

Disponibles en ligne sur www.lianescooperation.org

Sur la page d'accueil, en haut, rubrique : "Ressources" > "Productions de Lianes et de ses partenaires" > "Guides pratiques"

